

**CHAPITRE II**  
**EMBLÈME, REPÈRE, ENJEU :**  
**LE SOCIAL AU PARTI SOCIALISTE**

PAR

Yves POIRMEUR

Si, comme on vient de le voir, les prises de position sur les sujets sociaux sont le produit de la concurrence entre partis politiques, elles sont le résultat d'une concurrence moins visible mais tout aussi importante, qui se déroule à l'intérieur même des formations politiques.

Fruit des luttes de positionnement entre entreprises politiques rivales, on ne saurait comprendre le processus concret des interactions dont les discours sur les thèmes sociaux sont le résultat, sans tenir compte des luttes internes pour le contrôle de l'entreprise à travers lesquelles sont définis sa stratégie et ses choix politiques. Les partis, loin d'être monolithiques, sont généralement constitués en champs de luttes : les prises de position définies en leur nom sont également le produit collectif de leur fonctionnement interne. Des leaders, des clans, des tendances s'y affrontent pour en prendre la direction et imposer comme prises de position de l'ensemble, leurs propres choix politiques. En sorte que, pour saisir les logiques d'élaboration de la politique sociale d'un parti, il faut à la fois reconstruire le système des relations concurrentielles entre les partis politiques et le système de relations concurrentielles entre groupes rivaux qui, en son sein, s'efforcent d'en prendre la direction et de lui faire partager ses choix en offrant un produit politique (discours, leader...) répondant aux attentes des adhérents, qui, dans les formations ayant un fonctionnement démocratique sont censés désigner les dirigeants et arbitrer les conflits par leurs suffrages.

Ce double processus est à l'œuvre dans l'élaboration des politiques du parti socialiste. Formation divisée en tendances, le pouvoir s'y acquiert lors des congrès, précédés par des campagnes électorales internes au cours desquelles les groupes rivaux offrent aux adhérents sous la forme de contributions ou de motions, des programmes, des analyses, des propositions distinctives visant à ravir leurs suffrages. L'étude des motions de congrès permet donc de mesurer la place occupée par la politique sociale dans la lutte interne, et d'analyser comment cette politique est constituée en enjeu dans la concurrence pour l'occupation des positions internes.

Cependant, les motions de congrès sont aussi structurées par les propriétés du cadre concurrentiel dans lequel elles sont élaborées. Qu'il s'agisse des contributions, des motions de tendances ou des motions terminales, elles sont affectées par les traits spécifiques du parti socialiste qui les conditionnent, et par les prises de position et les programmes des entreprises rivales avec lesquelles le PS est en concurrence et polémique sur le champ politique.

L'offre de politiques sociales par les groupes qui rivalisent pour le contrôle du PS obéit donc à deux principes de structuration. En tant qu'entreprise politique particulière occupant une place spécifique dans le champ politique, ayant une composition sociale, un électorat, des valeurs et des règles de fonctionnement particuliers, il fixe les conditions du jeu auquel participent les tendances : intéressées au succès de l'ensemble dont elles font partie, elles doivent concilier leurs intérêts propres avec les règles, les valeurs qu'il pose et les intérêts qu'il sert (I). Les prises de position en matière de politiques sociales sont d'autre part conditionnées par les propriétés des tendances qui les énoncent au cours du jeu et par les profits distinctifs qu'elles peuvent attendre de leurs propositions (II).

\*\*

## I. – LE JEU EXTERNE

Entreprise de conquête du pouvoir politique, le parti est une organisation particulière dont les propriétés conditionnent le débat qui se déroulent en son sein. Formé d'individus en interdépendance qui investissent dans l'entreprise des intérêts différents, ce groupe n'existe qu'à travers les mobilisations dont il est à la fois l'enjeu et le produit. Celles-ci se réalisent à partir d'une conjonction d'intérêts : il faut que des entrepreneurs aient intérêt à payer le prix de la mobilisation du groupe et qu'ils trouvent des agents intéressés par les discours qu'ils tiennent et les biens qu'ils proposent, et prêts à militer à leurs côtés, à adhérer à leurs idées et à leur apporter leurs suffrages. Ce groupe – comme tous les groupes – s'objective donc à travers un ensemble de représentations qui exprime l'intérêt de l'entreprise et les intérêts qu'il prétend prendre en charge. Il articule des valeurs, des principes, des signes et des sigles qui forment un système symbolique dans lequel ses membres se reconnaissent et qui constitue la marque distinctive du parti <sup>1</sup>. Ces principes fondateurs, ces objectifs initiaux sont le référent du groupe, le fond commun en la valeur duquel ses ressortissants croient et dont

la permanence cimente l'unité. Incarnant la personne collective dans sa continuité, cristallisant son identité, ils font l'objet d'une véritable fétichisation et lui servent de symbole.

A partir du moment où ces principes sont objectivés, où les membres du groupe croient en leur validité et ont le sentiment, à travers eux, d'être à l'unisson, ils constituent pour eux autant d'obligations ; s'ils y renoncent, ils perdent leur identité et leur appartenance partisans. Une fois constitué, le système symbolique propre à l'entreprise est au principe des énoncés de ceux qui parlent en son nom et s'efforcent d'obtenir l'adhésion de ses membres. En effet ceux qui l'ont intériorisé le respectent spontanément et ne sont donc nullement tentés de violer ses prescriptions auxquelles s'ajustent leur discours. Quant à ceux dont l'adhésion est plus instrumentale, c'est-à-dire ceux qui ne croient pas nécessairement en la valeur des principes qu'il pose, mais souhaitent néanmoins participer à la direction de la formation, le système symbolique joue sur leur discours comme une contrainte d'énonciation : « il exerce un effet de répression, de licitation ou d'incitation sur les pulsions expressives »<sup>2</sup>. Il opère en effet « comme des filtres sur les puissances du discours, qui interrompent des connexions possibles sur les réseaux de communication – il y a des choses à ne pas dire – et qui privilégient certaines classes d'énoncés, parfois une seule dont la prédominance caractérise les discours de l'institution : il y a des choses à dire et des matières et les dire »<sup>3</sup>. Le référent montrant aux membres du groupe qu'ils vivent la même chose, partagent les mêmes idées, les mêmes émotions et les mêmes sentiments, pèse comme une contrainte sur les locuteurs en délimitant la sphère des discours tenables en appartenant au parti. Les principes établis doivent être respectés par celui qui veut assurer sa direction. Aller à leur rencontre, c'est s'exposer d'abord à se voir opposé le stock d'arguments qu'ils fournissent par ceux qui peuvent légitimement y puiser pour stigmatiser les comportements et les discours hétérodoxes ; c'est risquer ensuite de provoquer des désengagements et la démobilisation de certains membres de l'organisation : réticents, ils abandonnent peu à peu une formation qui renonce à défendre les principes et les valeurs dans lesquels ils se reconnaissent. Enfin, c'est prêter le flanc à la contestation externe : les partis rivaux peuvent en profiter pour dénoncer la duplicité de l'organisation, souligner l'écart entre la théorie et la pratique et tenter de récupérer tous ceux qui sont déçus par les libertés qu'on prend avec leurs idées. On conçoit alors que, dans un souci de bonne gestion de leur capital politique, les individus ou les tendances en concurrence pour conquérir des positions de pouvoir interne et faire passer leurs intérêts comme ceux du parti entier, n'iront pas à l'encontre de ces principes fondamentaux, sauf si les avantages qu'ils pensent pouvoir tirer d'une telle stratégie leur paraissent incomparablement plus importants que les inconvénients qui s'y rattachent. En général donc, la rationalité en valeur (adhésion) rend possible la rationalité en finalité (conquête de positions de pouvoir). C'est ainsi que la construction du social comme emblème du parti socialiste impose à tous les participants au débat interne qu'ils lui manifestent leur attachement (A). Mais, ces valeurs emblématiques sont de la part de l'organisation l'objet

d'usages stratégiques différents en fonction de la situation dans laquelle elle se trouve. La conjoncture idéologique et la position du parti dans le champ politique et vis-à-vis du pouvoir d'Etat délimitent les usages possibles de l'emblème, et l'univers des propositions compatibles à un moment donné avec le respect des principes fixant du même coup les limites de l'espace discursif dans lequel se déroule le débat interne (B).

### A) *Le social comme emblème*

Comme toutes les organisations, le PS a, en se constituant, établi une clôture par rapport à l'extérieur, et s'est doté d'une identité propre. Revendiquant « le monopole de la manipulation légitime de l'appellation socialiste ainsi que des profits qui s'y attachent »<sup>3 bis</sup>, les dirigeants de l'entreprise opèrent un travail symbolique de représentation qui la rend visible et met en scène le groupe dont elle prétend défendre les intérêts. Reconstitué en 1971<sup>4</sup> par la réunion de groupes dispersés, le PS est le produit d'un travail d'homogénéisation qui les unifie au sein d'un même ensemble. Le rassemblement s'opère autour d'un projet, d'un sigle, d'un nom<sup>5</sup>, de valeurs consignées dans sa déclaration de principes, ses statuts et ses programmes, qui transcendent la diversité des agents et des groupes à mobiliser et instituent une règle partisane à respecter. Ce fonds commun qui donne au groupe la figure symbolique dans laquelle il se reconnaît, le fortifie et lui confère, par-delà tous les renouvellements qu'il subit, les apparences de la permanence.

Pour nouvelle qu'elle soit, cette entreprise se situe tout naturellement dans la tradition du mouvement socialiste, dont elle reprend à son compte l'histoire en la réécrivant et en l'interprétant en fonction de ses intérêts. En la désignant comme l'héritière légitime du socialisme, ses dirigeants s'efforcent de capter le capital de suffrages électoraux et de sympathies militantes qui s'investit sur les valeurs socialistes. Le PS se reconstruit donc autour d'une série de références qui transcendent la diversité de ses courants constitutifs : il est placé sous le haut patronage des grands socialistes du passé, dont l'œuvre et l'action exemplaire illustrent le parti. Jaurès, Guesde et Blum, les pères fondateurs, incarnent les luttes sociales de la SFIO. Leur évocation est l'occasion de célébrer les vertus spécifiques du socialisme et l'importance de son bilan social. Il met aussi en avant, à côté de ces figures symboliques, des valeurs emblématiques présentées comme constitutives de sa nature socialiste. Et le réseau qu'elles forment ramène au social, décrit comme la marque distinctive de l'entreprise socialiste, comme le but et le caractère que doit revêtir son action, comme le signe de son appartenance à la gauche. Le social est la zone de démarcation entre la droite et la gauche, le principe autour duquel le parti procède à l'étiquetage de ses concurrents.

La déclaration de principe du PS le dit clairement : « Le but du PS est de libérer la personne humaine de toutes les aliénations qui l'oppriment et par conséquent d'assurer à l'homme, à la femme, à l'enfant dans une société fondée sur l'égalité et la fraternité, le libre exercice de leurs droits et le plein épanouissement de leurs facultés naturelles dans le respect de leurs devoirs

à l'égard de la collectivité. » Le socialisme, qui situe par son nom même, le social au cœur de sa doctrine <sup>6</sup> se définit de cette manière comme une « mise en cause des structures économiques aliénantes », « comme l'effort pour instaurer plus d'égalité et de justice dans la production et la répartition des richesses », effort qui ne peut aboutir que par une profonde transformation sociale, remplaçant la loi capitaliste du marché par une prise en charge consciente, collective et démocratique de la production. Le social est donc rangé au premier rang <sup>7</sup> des objectifs qui gouvernent la politique socialiste <sup>8</sup> : « La lutte contre les inégalités pour le développement de la solidarité est une composante essentielle de l'identité socialiste » <sup>9</sup>.

La construction du social comme emblème du PS repose sur une série d'arguments apparus chacun dans des conjonctures particulières, qui, en l'hypostasiant, en fait un impératif catégorique. Admis par tout le parti, ils peuvent être du même coup employés conjointement ou alternativement en fonction des publics auxquels les dirigeants socialistes s'adressent, et de la conjoncture dans laquelle ils tiennent leur discours. Présenté comme un impératif électoral, mais aussi comme une exigence à la fois morale et naturelle sans laquelle il n'est pas d'Etat bien gouverné, il fait l'objet d'une véritable fétichisation.

### 1) *Le social comme exigence électorale et militante*

Si le social est désigné comme l'emblème du groupe <sup>10</sup>, c'est avant tout parce qu'il est conçu comme la réponse aux attentes de l'électorat que le PS souhaite mobiliser et des adhérents qu'il regroupe. Le social est perçu comme un terrain de mobilisation essentiel. Il est bon à cet égard, de rappeler les circonstances qui ont favorisé l'apparition de l'entreprise socialiste dont le PS actuel se veut l'héritier, et avec laquelle il partage des caractéristiques communes. L'émergence des premiers partis ouvriers est, comme le montre bien Michel Offerlé <sup>11</sup> « le résultat de tentatives faites par les élites ouvrières pour établir à leur profit le monopole de la représentation légitime des ouvriers ». Dans cet effort, les entreprises qu'ils constituent – et qui finissent par s'unir dans la SFIO – sont stratégiquement conduites à mettre en avant les qualités jugées nécessaires pour représenter le groupe légitimement, c'est-à-dire pour que les ouvriers se reconnaissent en elles et les prennent comme représentants, en apportant à leurs candidats aux élections leurs suffrages. Elles mettent initialement d'autant plus facilement en avant leur caractère prolétaire que bon nombre de dirigeants et de militants sont d'origine populaire <sup>12</sup>, et participent donc directement des valeurs spécifiques du milieu ouvrier <sup>13</sup> dont ils s'autorisent et dont ils sont censés porter la parole.

Si le PS actuel a de moins en moins souvent de membres des classes populaires parmi ses dirigeants, et même parmi ses militants, ils n'en entendent pas moins lui aussi contrôler le segment ouvrier de l'électorat que lui dispute depuis 1920 le PC, l'obligeant du même coup à toujours faire la démonstration de sa « fidélité au prolétariat », et de son ancrage à gauche. Sa base légitime, qui le légitime, François Mitterrand la décrit ainsi : « Le

PS et le PC plongent leurs racines dans la classe ouvrière ; ils s'adressent à l'ensemble des couches sociales, des groupes professionnels exploités ; ils défendent la cause des déshérités, rejetés hors des circuits de la production, et abandonnés à un sort misérable <sup>14</sup>. » Dans ce conglomérat, qualifié de « front des classes » <sup>15</sup>, ou de « Rassemblement des Forces Populaires » <sup>16</sup>, le PS donne la priorité à la classe ouvrière <sup>17</sup> qui en est l'élément central, parce qu'elle est victime de la plus importante exploitation et des plus grandes injustices, comprend les plus pauvres et les plus démunis ; parce qu'enfin, c'est elle qui a porté le plus loin la lutte contre le capitalisme. Cette perception du groupe auquel s'adresse le PS, conduit logiquement ses dirigeants, qui n'ont pas spécialement la même origine, à considérer qu'il est d'autant plus en mesure de bien défendre sa cause qu'il est plus « pur », c'est-à-dire que sa composition sociale et électorale sont plus ouvrières <sup>18</sup>. D'où une tendance chez les commentateurs socialistes à surévaluer, pour parer le parti du label ouvrier, le poids des couches populaires en son sein <sup>19</sup>, et à minimiser celui des couches bourgeoises dont la présence trahirait sa soumission aux intérêts capitalistes.

C'est aux intérêts de cette base sociale primordiale <sup>20</sup> tels que se les représentent les porte-parole du PS qu'il faut être fidèle. Ces attentes qu'ils contribuent à objectiver jouent sur eux comme des contraintes : si la priorité doit toujours être accordée, au moins théoriquement comme idéal à atteindre, au social, c'est qu'il est compris comme l'attribut de ce groupe <sup>21</sup> qu'ils délimitent et visualisent en s'en appropriant la représentation. L'impératif électoral de la mobilisation du groupe ainsi désigné pèse sur les prises de position de ceux qui, au sein du PS, sont en concurrence pour avoir le droit de parler en son nom. Ils doivent en effet prendre en considération la portée de leurs propositions <sup>22</sup> et anticiper les conséquences de leurs actes sur le comportement de leurs mandants à leur égard : il est donc nécessaire qu'ils tiennent compte des intérêts du groupe qu'ils prétendent représenter ; et ceci d'autant plus que les enjeux sont plus familiers pour celui-ci, ce qui est sûrement le cas pour les questions touchant à la protection sociale. Ils se sentent alors obligés de se faire les porte-parole de ses attentes réelles ou supposées – sans quoi ils risqueraient d'avoir à souffrir de la désaffection de secteurs entiers de leurs clientèles. Pour eux, en effet, « le soutien populaire est conditionné par la persévérance et l'efficacité de la politique de justice sociale » <sup>23</sup>. L'impératif social est de cette façon construit comme un impératif électoral. Le crédit du parti auprès des travailleurs tient à sa capacité de développer les acquis sociaux <sup>24</sup>, ou du moins de les maintenir.

Les commentaires des dirigeants socialistes sont unanimes sur ce point : « Dans le scepticisme persistant à notre égard d'une partie de l'électorat populaire, pouvons-nous méconnaître qu'il y a le reproche de n'avoir pas su quand nous étions au pouvoir, juguler la montée du chômage, ou en tout cas, donner sens à notre action pour le combattre <sup>25</sup>. » Si « une partie de l'électorat de gauche se détourne » du PS, c'est, estime Lionel Jospin, « parce que ses conditions d'existence difficiles n'ont pas changé, parce que les espoirs mis en nous étaient excessifs » <sup>26</sup>. Plus précis encore, Pierre Mauroy constate que « c'est avec l'arrêt du traitement social du chômage

dans les premiers mois de 1984 que les défections ont été enregistrées par les études d'opinion publique au cœur même de l'électorat de la gauche »<sup>27</sup>. Les propositions en faveur du social comme le RMI apparaissent aux yeux des leaders du PS comme le prix à payer pour mobiliser et rassembler les travailleurs : il faut « leur donner des réponses concrètes aux questions concrètes qu'ils se posent sur leurs salaires, sur leur protection sociale, sur leurs loyers, sur la qualité de leur HLM, sur leur accès aux loisirs et à la culture, sur leur possibilité de trouver un emploi – c'est là-dessus qu'on nous jugera avant et après, et c'est là-dessus qu'il faut proposer des formules »<sup>28</sup>. Si l'impératif électoral les oblige à traiter les problèmes « concrets » – réels ou supposés – de leurs mandants, les représentants – structurellement portés à traiter abstraitement les problèmes particuliers de leur clientèle – le font avec une certaine condescendance : ils marquent ainsi à la fois la distance sociale qui les sépare des travailleurs (ce sont leurs problèmes et non les nôtres : façon d'indiquer qu'on n'appartient pas au même monde) et leur supériorité sur les représentés (ce sont les leaders et eux seuls qui sont en mesure de proposer des solutions). Toutefois, la perception par les leaders socialistes de la saillance des enjeux sociaux pour le profane les pousse prudemment dès qu'ils abordent les difficultés de la politique sociale à ausculter soigneusement les demandes de leur clientèle<sup>29</sup>, et à invoquer enquêtes d'opinion et sondages<sup>30</sup> pour justifier leur choix en faveur de plus de protection sociale : non seulement, ils objectivent ainsi les besoins du groupe dont ils se veulent les représentants, mais encore ils invoquent les chiffres pour enrôler derrière leurs idées des groupes beaucoup plus larges<sup>31</sup>. Condition du succès électoral et impératif de la mobilisation militante, le social est logiquement célébré comme une valeur fondamentale du parti ; il ne saurait cependant trouver sa légitimité socialiste dans ces préoccupations par trop intéressées. Ce sont donc des exigences morales et le souci d'une gestion rationnelle de la société qui vont achever sa fétichisation par le parti et afficher le « désintéressement » d'un parti entièrement au service de l'intérêt collectif.

## 2) *Le social comme exigence morale*

Le PS construit aussi politiquement le social en faisant appel à des appréciations éthiques largement partagées : il opère en quelque sorte une retraduction en termes moraux des problèmes de politique sociale, exploitant par là tout le capital de sympathie qui s'attache à l'invocation de ces valeurs. C'est au nom des principes moraux sur lesquels repose le socialisme, et de la cause qu'il défend que l'action du parti doit toujours avoir une finalité sociale. Pour mobiliser autour de « la grande entreprise de libération des travailleurs d'une exploitation séculaire en donnant aux exploités les moyens de leur propre émancipation »<sup>32</sup>, les socialistes invoquent un ensemble de valeurs qui devraient selon eux régir la société : l'égalité, la justice, la solidarité, la fraternité sont analysés comme des « sentiments universels communs à tous les hommes », comme des « sentiments simples mais forts »<sup>32</sup> qui doivent trouver leur traduction en termes juridiques<sup>33</sup> et qui légitiment tout le combat socialiste. La lutte pour le développement des

politiques sociales est ainsi conçue par les porte-parole du PS comme consubstantielle de l'histoire du mouvement socialiste et de la gauche. L'accent est mis sur la spécificité du social comme caractère fondamental du socialisme enraciné dans son passé, et sur la permanence du combat en sa faveur. François Mitterrand l'affirme ; « Après Jaurès et Blum, les socialistes n'ont cherché qu'à restituer aux grands principes leur valeur, à la liberté sa signification, aux opprimés, leurs droits <sup>34</sup>. » Instruments essentiels de libération des exploités, moyens de « vivre autrement », les politiques sociales du passé sont constituées en symboles de la cause que les socialistes ont toujours défendue (voir dans le tableau 1 le bilan social des socialistes dans les motions finales des congrès). Conquêtes obtenues de haute lutte par l'action du parti et des travailleurs, elles sont la manifestation de l'essence sociale du PS : à travers le récit de ses origines, il fétichise le social <sup>35</sup>, dont il mythifie les bienfaits, en même temps qu'il le convertit en attribut du groupe dont il entend être le représentant. Ainsi, l'histoire du parti se confond-elle pour Lionel Jospin qui en retrace les étapes avec celle de la lutte pour plus de justice sociale : elle est le moyen de ranimer chez les militants les sentiments, les images, les émotions et les identifications qui s'attachent à la célébration des combats héroïques et dramatiques de la classe ouvrière, dont ils se considèrent comme les continuateurs.

Les fréquents recours à l'histoire permettent au parti de s'approprier l'héritage social de la gauche, de se présenter comme le meilleur défenseur de la cause des plus pauvres et des travailleurs. Ils servent ainsi à réactiver l'indignation du groupe contre l'injustice sociale et à consolider son identité : héritage du socialisme, le social est présenté comme la vocation historique du PS, comme le ciment idéologique qui unit ses membres en les reliant indissolublement à la défense de la cause des travailleurs <sup>36</sup> ; il est désigné, à travers la litanie des conquêtes sociales <sup>37</sup> comme la manifestation de la fidélité à ses origines et à la gauche.

L'accent mis sur la spécificité sociale du socialisme, enracinée dans l'histoire, se double d'un complément qui vise à limiter cette spécificité en l'opposant aux autres partis. En ce sens, tout ce qui entre en opposition avec le social et avec les valeurs qu'il recouvre est utilisé comme repoussoir pour rassembler le groupe et réanimer les fidélités militantes dans une commune indignation contre ceux qui ne les respectent pas et dans une même compassion pour les victimes des adversaires des politiques sociales (pour un exemple d'argumentation anti-sociale voir infra le texte cité de P. Leroy-Beaulieu).

Adoptant une attitude moralisatrice à l'égard des dominants, les dirigeants socialistes dénoncent les situations injustes et inégalitaires en prenant fait et cause pour les malheureux. Dans cette perspective la mesure sociale compensatrice est d'autant plus nécessaire et légitime que l'injustice est plus criante et que la situation à laquelle elle s'applique est plus dramatique. La colère, la révolte contre l'injustice se double d'un sentiment de pitié pour les bénéficiaires des politiques sociales, attributs des positions sociales dominées dont le nom, toujours privatif, suffit à dire doute la détresse et à souligner l'urgence et le bien fondé des mesures sociales en leur faveur <sup>38</sup>. Privés de tout, ils sont décrits comme les premières victimes des mesures anti-sociales



Tableau I. – *La mise en exergue des mesures sociales dans les congrès socialistes*

| Bourg-en-Bresse (1983)  | Toulouse (1985)   | Lille (1987)   |
|---|---|--|
| <p>– Quel serait le sens de la présence de la gauche au pouvoir si elle réalisait ce changement sans tout faire pour garantir la protection des travailleurs ?</p> <p>– Politiquement il était nécessaire que la gauche prenne en compte les longues années d'aspirations insatisfaites. L'espoir de modifications rapides du sort des plus défavorisés ne pouvait être retardé et les hausses très importantes du SMIC, du minimum vieillesse et des prestations familiales sont venues répondre à cette attente des forces de gauche.</p> | <p>– Le bilan gouvernemental est important : diminution du temps de travail, 5<sup>e</sup> semaine de congés payés, retraite à 60 ans, exonération de l'impôt sur le revenu de 500 000 contribuables, exonération de la taxe d'habitation pour les revenus les plus bas, création de l'impôt sur les grandes fortunes, plafonnement du quotient familial vont dans le sens d'une réduction des inégalités.</p> <p>– Les socialistes au cours de la législature ont réduit les inégalités les plus criantes par des actions concernant le revenu des smicards, les pensions des retraités les moins aisés ou les fortunes des plus riches.</p> <p>– Sur plusieurs dossiers, justice fiscale, contributions sociales, remboursement de l'IVG, chômeurs en fin de droits, l'influence du parti a été positive.</p> | <p>– Bilan :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Solidarité et justice dans l'action économique et sociale.</li> <li>● Accès de tous à tous les emplois.</li> <li>● 5<sup>e</sup> semaine de congés payés.</li> <li>● Droit à la retraite à 60 ans.</li> <li>● Augmentation du pouvoir d'achat du SMIC, des retraites, de l'allocation aux handicapés, des prestations sociales.</li> </ul> |

**L'ANCRAGE SOCIAL DU PS**  
(Discours de L. Jospin au congrès de Lille 1987)

*« Nous sommes là, rassemblés, vivants, actifs, tournés vers l'avenir. Mais c'est le lieu ici de rappeler que nous ne sommes pas les produits de l'instant, mais au contraire les héritiers d'une histoire, celle du mouvement socialiste. Ici, on sait ce qu'ont apporté à l'histoire du monde du travail, à l'histoire de notre pays, ces ouvriers des mines et du textile, ces compagnons de métier qui ont animé les grèves, créé les premières sociétés d'entraide, les premiers syndicats, pour certains les premières sections socialistes. Pourchassés par la répression, menacés par la précarité de l'emploi, subissant les chutes des salaires quand la crise venait, se réunissant dans les cafés, ils ont, dans les conditions les plus dures, posé la « question sociale », négocié les premiers compromis, imposé les premières limitations à l'exploitation sans frein de l'homme et de la femme. Ce sont eux nos pionniers, eux, ils ne voulaient laisser personne sur la route. Après les pionniers, sont venus les fondateurs. Au tournant de ce siècle, la République se faisait plus démocratique. Derrière la saignée de la guerre de 14, dans les convulsions d'une Europe où grondaient révolution et fascisme, ils se sont battus pour les lois sociales, et avec le Front Populaire, pour les premières réformes gouvernementales de caractère socialiste. Et puis, la seconde guerre passée, ils ont participé aux grandes réformes nées de la Résistance (nationalisations, sécurité sociale, planification, représentation des travailleurs dans l'entreprise). Eux aussi, ils n'ont voulu laisser personne en route. »*

des gouvernements de droite qui aggravent encore le caractère « insupportable » et « scandaleux » de leur situation <sup>39</sup>. Démunis, ils sont pris dans un réseau de difficultés cumulatives que le discours reconstitue : pauvres et chômeurs « habitent dans de grands ensembles, sans espaces verts ni équipements, des logements exigus et vieilliss où l'urbanisme est sacrifié » <sup>40</sup>. Dans ce monde de la pauvreté, aucune difficulté n'est résolue simplement : « se voir proposer un logement » ne résoud rien « si l'on ne dispose pas des ressources suffisantes pour s'y maintenir ». Comble de la misère : « Pour des motifs de gestion eux-mêmes louables, le logement social reste interdit à ceux dont les ressources sont les plus faibles <sup>40</sup>. »

Par le jeu des privatifs qui souligne « l'immensité des besoins », par la description de cette adversité qui pèse sur les plus pauvres, le discours confirme le bien fondé de la croyance du groupe en la nécessité de développer la politique sociale. La mise en scène émouvante et spectaculaire des drames vécus par les travailleurs et les pauvres – qui ne sont que la continuation de leurs malheurs passés – suscite à la fois l'horreur et la compassion en donnant une épaisseur humaine et concrète à des situations que les discours politiques désincarnent en les ramenant à de simples catégories juridiques.

### L'ARCHÉTYPE D'UNE ARGUMENTATION ANTI-SOCIALE AU DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

*« La civilisation occidentale a dû tout son essor à la vigueur de l'individu, à l'esprit d'initiative, de hardiesse en même temps que de prévoyance et de capitalisation. Ces qualités qui distinguent l'Européen et l'Américain de même souche des autres races. Tout le système d'Etat soi-disant paternel ou de législation grand-maternelle comme disent les Anglais, tend à les comprimer d'abord, à les éliminer ensuite. L'individu n'aura plus à prendre souci de lui-même, ni la famille d'elle-même ; énergique ou somnolent, capable ou borné, il aura un sort fixé d'avance, ne variant que dans d'étroites limites ; un mécanisme automatique, celui de l'obligation législative, de l'assistance d'Etat, garantira son avenir. Nous considérons ce système comme détestable, propre à transformer en perpétuels enfants, en êtres engourdis et somnolents les membres des nations civilisées. »*

*P. Leroy-Beaulieu (1901), cité par R.F. Kuisel, Le capitalisme et l'Etat en France, NRF, 1981, pp. 32-33.*

Les descriptions précises – donc moins soutenables – de la misère, le rapprochement saisissant entre le dénuement des uns et la richesse des autres sont de puissants ressorts émotionnels de la mobilisation des militants. Ce sont autant de procédés discursifs employés par les porte-parole du PS pour réaffirmer l'identité sociale du parti, idéaliser ses valeurs, affirmer la fidélité de ses militants à la cause commune. L'injustice reconnue, la justesse des valeurs attestée par la détresse des individus, l'urgence des mesures sociales évaluée au caractère plus ou moins dramatique des situations à traiter, le discours moral sur le social convertit l'indignation en raison d'appartenance au parti, sanctuaire du social, en exigence d'action pour faire advenir l'idéal, en espoir d'un monde meilleur où, grâce au social, la réalité sera en accord avec les valeurs.

En attendant ce jour heureux, ces valeurs doivent au moins régir les politiques sociales qui ne sont socialistes que si elles les respectent. Ceci a deux conséquences principales sur la manière dont les socialistes les conçoivent. La première est qu'elle doivent être inspirées par la recherche de la solidarité, de l'égalité, de la justice et de l'équité. Pour ce faire, le PS préconise l'application systématique des règles de la proportionnalité et de la progressivité <sup>41</sup> à toutes les mesures sociales <sup>42</sup>, qu'il s'agisse de prélèvements (impôts <sup>43</sup> et cotisations sociales <sup>44</sup>), ou des opérations de redistribution, d'aide ou de répartition.

La seconde conséquence est que les mesures doivent être financées sur fonds publics : c'est en effet la condition pour qu'elles soient égalitaires et répondent aux exigences de la solidarité. Aussi les socialistes rejettent-ils l'assurance personnelle <sup>45</sup> et les retraites par capitalisation <sup>46</sup> au profit de la sécurité sociale, des mutuelles et des systèmes de retraite par répartition. De même, si elles sont moralement louables en ce qu'elles soulagent la détresse

des plus démunis, les initiatives privées et la charité (de toute façon insuffisantes) ne satisfont pas à l'exigence de justice et de solidarité, car elles sont laissées au bon vouloir de quelques-uns.

### LA COMPASSION POUR LES PAUVRES

*« J'ai visité en février l'un des centres des médecins du monde (...). La petite foule qui s'y pressait, attendait avec cette infinie patience des laissés pour compte que les médecins, les infirmières, assistantes sociales, tous volontaires et bénévoles, fissent écouler la file des urgences, avec cette infinie patience de ceux qui savent qu'on n'arrive jamais au bout des malheurs des hommes, et que pourtant tout acte sauve. On parlait à voix basse, en cercle. Tous portaient le vêtement des pauvres. Quelqu'un m'a dit : Ils n'ont rien, absolument rien, ils ne peuvent rien, ils ne sont rien. Par le jeu en effet des fins de droit, des papiers qu'on retire ou qu'on ne donne plus, la trace se perd d'une existence. »*

F. Mitterrand, Lettre aux Français, 1988, p. 39.

Conçu comme l'expression d'un devoir moral, fondé sur des valeurs dont le discours socialiste s'attache à mettre en exergue toutes les vertus, le PS trouve dans des arguments rationnels d'autres raisons de faire du social l'emblème du groupe.

#### 3) *Le social comme exigence de la Raison*

Si les politiques sociales sont nécessaires, ce n'est pas seulement parce qu'elles seraient moralement justes, c'est aussi pour les socialistes pour assurer la cohésion de la société<sup>47</sup>. L'argumentation ne s'appuie plus sur des valeurs, mais sur les exigences pratiques de la vie sociale, et sur des analyses plus rationnelles faisant appel à des chiffres, des comparaisons internationales<sup>48</sup>, des travaux d'économistes et de sociologues. L'idée principale, d'inspiration néo-keynésienne est qu'« une protection sociale de qualité, loin de nuire à l'efficacité économique est une condition indispensable de l'acceptation par notre société des changements liés aux mutations technologiques »<sup>49</sup>.

La gauche, observe Laurent Fabius dans le même sens, « a su à la fois contribuer à moderniser notre pays sur tous les plans et par un grand effort de solidarité, rendre acceptable cette modernisation »<sup>50</sup>. Les mesures sociales sont donc la contrepartie d'une évolution économique inéluctable<sup>51</sup> : ces justifications chères à la social-démocratie ont été reprises, avec d'autant plus de vigueur pendant la période de la cohabitation qu'elles permettaient de répondre à l'argumentaire de la droite en conciliant l'impératif économique d'une bonne gestion avec l'exigence du développement des politiques sociales. Le « bricolage » intellectuel social-démocrate concilie classiquement les contraires en trouvant dans l'économie un fondement du social : « L'économie tient le social : impossible de répartir

des richesses qui n'existent pas. Le social tient l'économique : impossible de créer des richesses, au moins durablement, sans cohésion interne de l'entreprise, sans cohésion de la nation <sup>52</sup>. » « Pour les socialistes, l'économique et le social doivent donc être perçus ensemble en pleine cohérence <sup>53</sup> ; une politique ne saurait donc être pour eux seulement économique <sup>54</sup>. » L'impératif social n'est plus seulement moral ; il est économique et politique. En apaisant les tensions sociales, les politiques sociales assurent des mutations sans drame et limitent l'ampleur de la crise qu'elles amortissent : « les fluctuations de la demande des ménages sont en France beaucoup moins fortes qu'elles ne le sont aux États-Unis parce que les revenus sociaux viennent jouer un rôle d'amortissement (...). Il est aujourd'hui reconnu que la profondeur de la crise aura largement été limitée par ces mécanismes de redistribution, sauf à préférer prendre le risque d'une crise plus violente au motif qu'on peut espérer alors qu'elle sera plus brève. Sauf à préférer gérer les sociétés par le drame, plutôt que par l'adhésion, on ne peut que se féliciter de cette situation » <sup>55</sup>. Ainsi sont avancés les thèmes classiques de la social-démocratie qui inscrit son action dans la perspective d'un compromis entre les intérêts de tous les groupes sociaux en présence <sup>56</sup> : la « gestion sociale », la « négociation sociale » et le « compromis social » <sup>57</sup> sont les instruments grâce auxquels la « paix sociale est maintenue » <sup>58</sup>. Lorsqu'on ignore les impératifs sociaux, les dangers les plus graves, les désordres les plus grands sont à redouter <sup>59</sup> ; les individus abandonnés au désespoir sont prêts à tout : grèves, conflits sociaux, manifestations, révoltes sont pour les socialistes les conséquences malheureuses et inéluctables des politiques socialement injustes.

Cette thèse trouve une autre justification dans les théories keynésiennes <sup>60</sup> qui triomphent après la seconde guerre mondiale et viennent conforter les socialistes dans leur choix en faveur d'une intervention accrue de l'État. Elles fondent en effet économiquement leurs propositions de mesures redistributives en faveur des plus démunis <sup>61</sup>. Elles leur fournissent une série d'arguments à caractère économique à l'appui du développement des politiques sociales. En ce sens, le social leur apparaît bien non seulement « comme une convention nécessaire pour rendre gouvernable une société ayant opté pour un régime démocratique » <sup>62</sup>, mais aussi comme le moyen d'assurer le développement économique et de faire face à la crise : une bonne gestion économique est toujours pour eux une gestion sociale. Le discours socialiste qui se caractérise traditionnellement par une tension entre l'économique et le social, souvent en conflit <sup>63</sup>, parfois en compromis, rarement en harmonie, trouve ses moments heureux lorsque la politique menée par le parti est à la fois économiquement nécessaire et socialement juste. Le devoir moral se conjugue alors avec l'exigence économique pour faire du social l'instrument d'une gestion efficace, nécessaire et dépolitisée.

Perçu comme une attente de sa clientèle, conçu comme une obligation morale, analysée comme la condition de la paix sociale et de la réussite économique, le social placé par ces multiples arguments au panthéon du socialisme, échappe à toute critique : procédant de l'essence même du socialisme, il ne peut y avoir à son propos, comme le dit Lionel Jospin,

« d'interrogation pour nous que sur la façon de convaincre et d'agir »<sup>64</sup>. En définitive, le social joue le rôle de totem autour duquel se réunit et se définit le groupe ; il permet la mise en scène de l'unanimité socialiste, et c'est à travers lui que « le groupe se pense symboliquement, se représente lui-même, se voue son propre culte »<sup>65</sup>. Cependant, l'emblème autour duquel se rassemble le parti fait l'objet d'usages stratégiques différents en fonction de sa situation dans la compétition politique.

## B) *Compétition interpartisane et usage stratégique de l'emblème*

Si le social est constitué en emblème du groupe et sert de signe de ralliement aux membres du PS, son utilisation et la définition concrète de ce qu'il recouvre, sont fonction des impératifs de la compétition pour la conquête des positions de pouvoir politique. Définies en relation avec les prises de position des entreprises politiques rivales, les prises de position du PS et le style même de ses discours sur les questions sociales sont conditionnés à la fois par sa position vis-à-vis du pouvoir politique, par sa stratégie d'alliance avec d'autres forces politiques pour y accéder ou s'y maintenir – qui l'amène logiquement à faire des concessions à ses alliés et à leur donner des gages de fidélité –, et par la conjoncture idéologique – c'est-à-dire l'état à un moment donné de l'offre de discours sur les questions sociales et la réceptivité de l'électorat à celle-ci – c'est-à-dire – dans laquelle il réagit<sup>66</sup>.

Ainsi, la place du PS vis-à-vis du pouvoir, sa stratégie d'accès au gouvernement et la nécessité de se positionner par rapport à ses concurrents, affectent la définition qu'il offre à un moment donné du social, et les usages qu'il fait de l'emblème.

### 1) *Alliances et prises de position*

Le parti socialiste occupe depuis la scission du congrès de Tours un espace compris entre les formations centristes et le parti communiste. Cette place lui confère la possibilité d'adopter deux stratégies différentes<sup>67</sup> d'accès au pouvoir. L'une consiste à rechercher l'alliance à gauche avec le PC<sup>68</sup>, l'autre à privilégier la formation de coalitions avec les partis du centre gauche et de centre droit<sup>69</sup>. Le choix de l'une ou l'autre de ces possibilités n'est naturellement pas sans conséquence sur la façon pour le parti de concevoir la politique sociale. L'alliance au centre suppose en effet que le parti modère ses propositions sociales pour complaire à ses alliés et ne pas les effaroucher. L'expérience de la SFIO sous la IV<sup>e</sup> République montre que la nécessité de mettre en avant le caractère social du parti pour mobiliser les militants et les électeurs, doit dans ces circonstances, être conciliée avec la contrainte de modération qu'impose l'alliance au centre droit. Cette conciliation des exigences propres aux divers marchés politiques sur lesquels l'entreprise travaille, implique l'adoption d'un discours polyphonique : elle s'opère ainsi par la fameuse pratique du « double langage » si souvent

dénoncée par le PC et la gauche du PS, en ce qu'elle associe une phraséologie révolutionnaire à la justification d'une politique sociale très modérée, par les conditions de l'exercice du pouvoir.

La stratégie d'alliance avec le PC concilie mieux le souci de respecter les valeurs socialistes – l'ordre du sacré – et les contraintes liées à cette option. Le parti est en effet conduit à brandir sans retenue son emblème social pour signifier son appartenance à la gauche et sa fidélité aux valeurs du mouvement ouvrier <sup>70</sup>. Pour ce faire, il donne nettement la priorité à la satisfaction des besoins sociaux <sup>71</sup>, dresse de longs catalogues des mesures sociales à prendre <sup>72</sup> et nie toute difficulté dans la mise en œuvre de ces programmes <sup>73</sup>. L'affirmation de son orthodoxie, qui n'est jamais jugée suffisante par le PC, se double d'une disqualification des partis de droite reposant dans une large mesure sur la thématique sociale. C'est sur la priorité à accorder aux mesures sociales et sur l'idée qu'il faut penser à la fois l'économique et le social que les socialistes construisent leur opposition à la droite et aux politiques libérales, qui, en laissant jouer les lois du marché sont accusées d'engendrer une société duale, avec son cortège d'injustices et d'inégalités, qui marginalise les plus faibles. Qu'il soit au pouvoir ou dans l'opposition, le PS décrit les politiques sociales de la droite (Tableau II) comme injustes, inégalitaires, discriminatoires, antisociales et désastreuses. Identifié à la cause sociale, il dénigre les partis de droite et prend conscience de lui-même à partir de cette expérience de l'altérité <sup>74</sup> qui renforce son identité en soudant ses membres derrière la cause des malheureux. Les traits structurels prêtés aux politiques de la droite sont bien résumés par l'Argumentaire du PS pour les élections présidentielles de 1981 qui analyse ainsi les projets de la droite : « C'est une société éclatée, divisée en deux continents : d'un côté, ceux qui continuent à bénéficier d'une protection, de l'autre, ceux, en nombre croissant, qui sont dans une situation de plus en plus précaire <sup>75</sup> ». Projets dont la réalisation passe par le démantèlement de la protection sociale. Discriminations et privilèges <sup>76</sup> sont donc à la fois les ressorts et les principes de cette politique, la moindre protection sociale étant conçue dans ce cadre comme une nécessité du jeu normal du marché de l'emploi.

Les arguments échangés opposent donc terme à terme deux conceptions, le libéralisme et le socialisme (Tableau III) : le premier est paré de tous les défauts, le second de toutes les qualités. La permanence de cette argumentation opposée constamment à la droite sur la période 1979-1987 ne tient pas seulement à l'attachement du PS aux principes autour desquels il s'est bâti. Elle s'explique aussi par sa stratégie d'accès au pouvoir qui repose soit sur l'alliance politique autour d'un programme élaboré avec le PC, soit sur la recherche d'un accord de désistement réciproque en faveur du candidat de gauche le mieux placé au second tour des élections. Bien que moins contraignante que l'alliance programmatique, la nécessité d'obtenir un accord de désistement impose également au PS qu'il souligne sa vocation sociale et revendique hautement son appartenance à la gauche. Or, la meilleure façon de garder ses marques – tout en se réservant la possibilité d'avoir une politique sociale modérée –, c'est encore de se démarquer de la

Tableau 2. – *La perception des politiques de la droite dans les motions finales des congrès de 1979 à 1987*

| METZ (1979)  | BOURG (1983)   | TOULOUSE (1985)  | LILLE (1987)   |
|--|--|--|--|
| <p>La protection sociale<br/>La politique de la droite</p>   |  |  |  |
| <p>Le record absolu du chômage dans l'histoire de notre pays, des régions entières foudroyées, des conditions de vie et de travail souvent inacceptables, la toute puissance de l'argent et le maintien d'immenses inégalités, la marginalisation des femmes, l'exclusion des jeunes, voilà la France giscardienne de 1979.</p> <p>Il est normal que les mesures sociales de notre programme soient en contradiction avec les lois économiques qu'on veut nous faire admettre.</p> <p>Ni Giscard, ni Chirac, ni Barre n'ont frappé les privilégiés. Jamais on ne les a vu s'attaquer aux puissants pour les contraindre à prendre leur part du redressement national. Leur rigueur économique reste dans le cadre de la société dont ils assurent la défense, avec ses hiérarchies et ses iniquités. M. Giscard d'Estaing impose les salaires, les assurés sociaux, les consommateurs de produits de première nécessité, mais ménage les grosses fortunes.</p> | <p>Le renoncement à une politique de plein emploi par la plupart des gouvernements de droite s'accompagne de la remise en cause des acquis, de la protection sociale et d'une marginalisation d'une partie de la population.</p> | <p>La droite n'a qu'une ambition : saper les fondements de la négociation collective et de la protection sociale.</p> <p>Devenue keynésienne dans sa philosophie économique, (la droite) gérait à droite une société dont les fondements avaient été posés par la gauche et certains des siens en 1945, la nationalisation, la sécurité sociale, les lois de protection du monde du travail, l'idée même d'égalité, voilà ce qu'elle entend désormais remettre en cause.</p> <p>Voilà ce qu'est son programme : régression sociale, licenciements plus faciles, limitation du pouvoir syndical, remise en cause de l'école publique, atteintes à la sécurité sociale.</p> <p>A l'étranger, cette politique est désastreuse : provoque l'aggravation des inégalités sociales.</p> <p>Sous prétexte de stimuler l'initiative, la droite veut réduire l'Etat providence et remettre en cause la protection sociale.</p> | <p>Sont menacés aujourd'hui, à terme, le plan, le rôle de l'Etat dans l'économie, la notion de service public, le contrôle des puissances de l'argent, les droits des travailleurs ou la sécurité sociale.</p> <p>La droite divise, méprise, exclut et spolie (liste de ses hauts faits) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Disparition de l'impôt sur les grosses fortunes parallèlement à l'augmentation de certains tarifs médicaux et au démantèlement de la protection sociale.</li> <li>● Restauration du secteur privé dans les hôpitaux et privilèges accordés aux médecins libéraux.</li> </ul> <p>L'application de l'idéologie dite libérale, la mise en œuvre de la régression sociale, la restauration des privilèges par la fiscalité (telle est la politique de la droite).</p> <p>Face aux remises en cause de la protection sociale par la droite, le PS a déjà engagé la lutte.</p> |



Tableau 3. – *Les politiques sociales des partis de droite et du PS selon les socialistes*

| Le Libéralisme/la droite   | Le socialisme/la gauche  |
|--|--|
| <p>Economie séparée des phénomènes sociaux<br/>Régulation concurrentielle<br/>Aggrave et érige les inégalités en théorie<br/>Restaure les privilèges<br/>Les inégalités sont naturelles et confirmées par la concurrence économique<br/>Les inégalités favorisent le développement économique</p> <p>Pour une société duale injuste</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● exclusion, division, mépris</li> <li>● marginalise</li> <li>● réduit l'Etat-providence</li> <li>● individualisme</li> <li>● distingue l'assistance réservée aux pauvres et l'assurance privée pour les riches</li> <li>● démantèle la protection sociale et la sécurité sociale, provoque la régression sociale</li> </ul> <p>Pour une égalité ou une dégressivité des prélèvements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● favorise les riches</li> <li>● supprime l'impôt sur les grandes fortunes</li> <li>● fait supporter aux plus démunis les charges les plus lourdes</li> <li>● impôts et cotisations mal répartis</li> <li>● impôts et cotisations trop élevés</li> <li>● moins d'Etat, thèses reaganien-nes</li> </ul> | <p>Resocialisation de l'économie</p> <p>Régulation par la redistribution<br/>Réduit les inégalités et les injustices</p> <p>S'attaque aux privilèges<br/>Les inégalités sont sociales et n'ont rien de naturel</p> <p>Les inégalités freinent le développement économique ; l'effort ne s'accepte qu'équitablement réparti<br/>Pour une société solidaire et juste</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● réconciliation</li> <li>● étend et améliore la protection sociale</li> <li>● la protection sociale doit être publique</li> <li>● solidarité</li> <li>● sauvegarde d'un régime de protection sociale pour tous</li> <li>● on ne mobilisera pas les travailleurs dans la régression sociale</li> </ul> <p>Pour une proportionnalité ou une progressivité des prélèvements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● rend plus juste la fiscalité</li> <li>● instaure ou restaure l'impôt sur les grandes fortunes</li> <li>● répartit les charges et les efforts que fait peser la crise</li> <li>● l'indicateur pour mesurer les prélèvements obligatoires est discutable</li> </ul> |
| Qualificatifs utilisés pour décrire la conception  |  |
| <p>Simplisme, archaïsme<br/>Brutalité, impitoyable<br/>Irresponsabilité</p>  | <p>Moderne, progressiste<br/>Equitable, juste<br/>Responsabilité, rationalité</p>  |

droite en la renvoyant vigoureusement dans l'univers honni des politiques anti-sociales. Reste, bien entendu, qu'il faut aussi que le PS réponde au PC qui l'accuse, dans les périodes de désunion<sup>77</sup>, de mener une politique anti-sociale, de « dériver à droite », de « s'allier à la droite », ou pire encore, de « gouverner avec elle »<sup>78</sup>. Pour ce faire, le PS emploie toujours dans ce type de situation, la même argumentation<sup>79</sup>. Il s'efforce tout d'abord de montrer que « ces attaques sont injustifiées ». Pour cela, il invoque les propositions contenues dans son projet<sup>80</sup> ou dresse la liste exhaustive de ses réalisations gouvernementales<sup>81</sup> en n'omettant jamais d'en dégager le caractère social, et d'appeler pour ce faire la droite comme à témoin, elle qui s'y est opposée et « n'a de cesse de les détruire »<sup>82</sup>. Économiquement disqualifiée, l'attitude du PC est ensuite analysée comme « socialement inacceptable ». Poussant plus loin le fer, les dirigeants socialistes peuvent dans les conjonctures de vive tension à gauche, expliquer son comportement et son refus de l'union de la gauche par sa nature profonde et ses intérêts de parti. Décrit comme un parti léniniste<sup>83</sup>, « ne voulant pas se démarquer du modèle soviétique »<sup>82-86</sup>, « refusant le dialogue »<sup>82</sup> et prétendant avoir choisi la voie démocratique au socialisme sans pour autant avoir renoncé à son modèle de parti ni à la « conception antidémocratique de son rôle dirigeant de l'union »<sup>84</sup>, il est accusé de « donner la priorité à son propre renforcement »<sup>83</sup> et de choisir pour cela en s'isolant « de se dérober à ses responsabilités politiques »<sup>82</sup>. Achévant le raisonnement, les socialistes n'ont plus qu'à faire des communistes les alliés objectifs de la droite<sup>85</sup>, dont la stratégie bloque toute avancée sociale. Pour eux, « le PC se comporte comme un parti installé dans l'opposition, attachant d'autant plus d'importance à paraître à travers ses actions comme le défenseur des opprimés qu'en réalité, il interdit tout changement politique et enlève par là-même tout débouché réel aux luttes »<sup>87</sup>. Ils en appellent donc directement aux militants<sup>88</sup> et aux électeurs communistes<sup>89</sup> et plus largement au « peuple de gauche » « contre la politique de division des dirigeants communistes »<sup>87</sup>. Cette dénonciation du PC est aussi l'occasion d'accentuer le particularisme du PS et de faire ressortir son « réalisme social », qui en fait, tous ses développements sur ce thème tendent à le prouver, le meilleur défenseur de la cause sociale.

Thème mobilisateur important, le social est avec l'économique l'une des questions autour desquelles s'opèrent le plus aisément les classements politiques. Non seulement il constitue un repère fondamental dans la démarcation globale de la droite et de la gauche, mais encore il sert de principe de localisation relative de toutes les formations politiques à l'intérieur de l'espace qu'elles forment, fournissant partout un terrain propice à la disqualification de l'adversaire, soupçonné de vouloir mener une politique trop sociale – donc économiquement peu convenable – ou purement économique – donc socialement injuste et politiquement dangereuse – et accusé en s'écartant de son camp de faire le jeu des partis adverses.

Si des contraintes stratégiques liées aux contraintes structurelles résultant de la localisation du PS dans l'espace formé par l'ensemble des organisations politiques éclairent ces réseaux d'oppositions et d'argumen-

tations au principe de la perception par les socialistes de la politique de leurs adversaires, elles n'expliquent qu'une partie des positions qu'ils prennent en matière de politique sociale. Certaines assertions sont directement liées en effet à la position occupée par le PS vis-à-vis du pouvoir politique.

## 2) *Position et argumentation*

En 1979 et jusqu'à l'élection présidentielle de 1981, le PS est dans l'opposition. S'il est la formation de gauche qui a le plus de chances d'accéder au pouvoir, il est loin d'être assuré d'une victoire qui, par deux fois, lui a déjà échappé, et alors que l'union de la gauche paraît incertaine : opposant et prétendant, le PS tend à laisser libre cours à ses critiques, à politiser tous les enjeux – et spécialement la protection sociale – à insister sur les résultats négatifs de la coalition gouvernante et à présenter radicalement ses propositions. Longtemps éloignés du gouvernement, incertains sur leurs chances d'y revenir, les socialistes nient volontiers les difficultés invoquées par leurs adversaires pour justifier les mesures qu'ils prennent<sup>90</sup>. Leur bilan est présenté (Tableau 4) sous un jour tout à fait catastrophique<sup>91</sup> qui occulte la réalité des problèmes : les questions de gestion invoquées par les sortants sont rejetées comme des arguties destinées à masquer une politique franchement antisociale. En changeant de position par son accès au pouvoir, le PS révisé ses arguments : attaqué aussi bien à droite qu'à gauche par le PC pour les mesures sociales qu'il a prises, il doit légitimer sa politique et assumer les difficultés de la gestion de la protection sociale par la réduction concrète de certaines prestations<sup>92</sup> et l'augmentation des cotisations. Dès lors, les critiques virulentes contre le ticket modérateur, les diverses franchises laissées à la charge du malade<sup>93</sup> s'estompent, même si les socialistes préfèrent toujours un mode de financement par l'impôt<sup>95</sup> qui a le mérite à leurs yeux d'être égalitaire : l'impératif comptable qui semblait devoir s'effacer avant 1981 devant les préoccupations sanitaires est reconnu comme une nécessité<sup>96</sup> pour assurer une bonne gestion de la protection sociale<sup>94</sup>. De même renoncent-ils à d'anciennes explications des déficits des budgets sociaux<sup>97</sup>. Dans le même sens, le fait d'être en charge des affaires pousse les dirigeants socialistes à la prudence, les incite à modérer leurs propositions et les amène à vouloir dédramatiser la situation : on renvoie les difficultés à des débats, on propose la constitution de commissions, on s'efforce de dépolitiser les sujets de conflit<sup>98</sup>. Simultanément, ils multiplient les arguments pour justifier l'arrêt des avancées sociales, pour se dédouaner vis-à-vis des principes et démontrer qu'ils participent toujours au capital symbolique de l'entreprise. Au style offensif, et messianique, succède le style défensif de l'accusé qui plaide sa cause. Si le congrès de Lille du PS se tient alors qu'ils n'étaient plus au pouvoir depuis un an, les socialistes ne se sont pas pour autant départis de leur prudence et de leur attitude pragmatique : principaux outsiders estimant avoir de bonnes chances de l'emporter en 1988, ils n'ont aucun avantage à faire des propositions démagogiques : la poursuite ou le retour à la politique qu'ils menaient lorsqu'ils furent défaits leur suffit pour affirmer leur originalité ; la seule proposition nouvelle qu'ils font et qui sert à démontrer par la nouvelle avancée qu'elle constitue, leur attachement au social, concerne l'instauration d'un revenu social minimum garanti.

Tableau 4. — *La politique de la droite dans les motions du congrès de Metz*

| MITTERRAND  | DEFFERRE  | MAUROY   | ROCARD  | CERES   | F   |
|---|---|--|---|---|---|
| <p>La protection sociale<br/>La politique de la droite</p>  |   |  |   |   |   |
| <p>Le record absolu du chômage dans l'histoire de notre pays, des régions entières foudroyées, des conditions de vie souvent inacceptables, la toute puissance de l'argent, et le maintien d'immenses inégalités (...), la marginalisation des femmes, l'exclusion des jeunes (...). Voilà la France giscardienne de 1979.</p> <p>Il est normal que les mesures sociales de notre programme soient en contradiction avec des lois économiques qu'on veut nous faire admettre.</p> | <p>Situation sociale dramatique, mécontentement dans le pays.</p> | <p>Dure aux anciens, une société sans espoir est inhospitalière aux jeunes et aux enfants.</p> <p>Notre pays connaît une régression sociale sans précédent.</p> <p>Le gouvernement au nom de considérations économiques s'attaque au droit à la santé des travailleurs et à leur système de sécurité sociale.</p> <p>Il faut dénoncer et s'opposer avec force aux campagnes d'intoxication lancées par le pouvoir, qu'il s'agisse des immigrés, du travail des femmes ou des modalités d'indemnisation des chômeurs.</p> <p>Ces campagnes visent à faciliter la division de la société française et à opposer à une classe moyenne, disposant d'une relative sécurité d'emploi, la France pauvre des exclus de la croissance et des marginaux.</p> | <p>Le système de protection social (...) est gravement menacé (...) par les projets gouvernementaux pour ce qui est de l'assurance maladie.</p> <p>(...) Le droite en France a toujours mené une politique particulièrement anti-sociale.</p> | <p>Le gouvernement s'attaque tour à tour à tous les mécanismes de la protection sociale (indemnisation du chômage, sécurité sociale).</p> <p>Une économie vouée au chômage structurel (...) gestion d'une force de travail devenue inutile car non rentable jeunes chômeurs, travailleurs en pré-retraite, femmes au foyer.</p> | <p>Giscard et Barre développent sans retenue la logique impitoyable du capitalisme au prix de la liquidation de secteurs industriels entiers (...) de l'extension du chômage, de la remise en cause d'acquis sociaux (droits syndicaux, S.S.).</p> <p>Une offensive de grande ampleur est menée par le patronat pour faire éclater le monde du travail. Les catégories de travailleurs voués à l'insécurité et à la déqualification se multiplient.</p> <p>Le droit à l'emploi, au logement décent, le relèvement des bas salaires, les pouvoirs nouveaux donnés aux salariés, tout cela est contradictoire avec les exigences de l'appareil de production légué par le capitalisme et avec l'insertion de l'économie française dans le marché mondial.</p> |

### 3) *Conjoncture idéologique et stratégie de marquage*

En concurrence avec d'autres partis, les entreprises politiques sont tributaires dans leur production discursive des propositions et discours offerts par leurs rivaux directs. Le débat social du PS illustre assez bien cette obligation de se situer par rapport aux positions prises par les autres compétiteurs qui peuvent susciter un certain intérêt chez les électeurs. Le thème de la lourdeur des impôts et des contributions développé par les partis de droite, celui de la baisse des prélèvements obligatoires qu'ils préconisent<sup>99</sup> sont ainsi traités par le PS qui doit non seulement se démarquer de ses adversaires sur ces sujets, mais aussi les marquer à partir du moment où, leur défaite de 1981 assumée, ces derniers reprennent l'offensive politique autour des thèmes libéraux du reaganisme alors triomphant. Ces idées sont ressenties par les leaders du PS comme autant d'attaques contre leurs choix en faveur de plus de solidarité et de la réduction des inégalités. En effet, explique Lionel Jospin<sup>100</sup>, « cette critique émise dans les milieux inspirés par le libéralisme économique tient la réduction des inégalités pour antinomique avec l'efficacité et dit même servir une certaine idée de la justice. Dans cette conception fondée sur une morale de compétition, il serait plus juste que les sociétés soient dominées par les plus forts, qu'elles enrichissent leurs membres les plus habiles, que les autres acceptent ces inégalités. Ce serait de plus le meilleur moyen de stimuler l'esprit d'initiative et l'ardeur au travail finalement pour le bénéfice de tous »<sup>101</sup>. Les idées libérales sont d'autant plus gênantes pour les socialistes que la droite fait de la « nouvelle » pauvreté la conséquence directe de leur politique. Ainsi, en parlant de nouveaux pauvres, « elle a par là-même remis en question notre capacité à mener cette lutte et la légitimité des outils sur lesquels nous nous appuyons : l'appareil d'Etat et la protection sociale »<sup>102</sup>.

La conjoncture idéologique favorable aux thèses libérales sur la baisse des impôts, la réduction de la place de l'Etat, le développement des assurances privées, n'est donc pas sans effet sur le PS : elle entraîne une modification de la nature des questions abordées (Tableau 5), passant du registre des mesures nouvelles (1979) à celui des difficultés de financement. Et dans la mesure où il faut répondre aux propositions des partis de droite, les thématiques libérales trouvent un écho de plus en plus large dans les débats internes à partir du congrès de Bourg-en-Bresse : on s'interroge sur la crise des systèmes de santé et de protection sociale, « sur le paradoxe d'une demande sociale qui veut à la fois plus de sécurité et plus d'initiative, plus d'avantages sociaux et moins d'impôts et de cotisations »<sup>103</sup>. On constate « qu'il est clair aujourd'hui que fiscalité, transferts sociaux, charges des entreprises, revenus salariaux, tous ces thèmes brûlants ne peuvent être traités de façon intégrée »<sup>104</sup>. Le nécessaire marquage de la droite, qui oblige à traiter les sujets qu'elle propose, apparaît bien dans la motion néo-rocardienne au congrès de Bourg-en-Bresse : « viendra nécessairement l'heure où notre société comme d'autres avant nous n'acceptera plus l'augmentation des prélèvements obligatoires. On sait la droite et l'extrême droite prêtes à exploiter politiquement cette situation. Les socialistes doivent impérativement relever le défi et traiter le problème au fond si on veut éviter

Tableau 5. – *Les thèmes sociaux abordés dans les congrès du PS de 1979 à travers les motions finales*

| METZ (1979)  | BOURG-EN-BRESSE (1983)  | TOULOUSE (1985)   | LILLE (1987)  |
|--|---|---|---|
| <i>Thème : La contraception, l'IVG, la famille, la natalité.</i>   |   |   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>– Lutte pour la reconduction et l'extension de la loi Veil.</li> <li>– Quelle politique démographique ?</li> <li>– Lutte pour le développement des équipements sociaux-ménagers.</li> <li>– Il y a échec de la gestion politique de la société (...) quand il y a baisse de la natalité.</li> </ul> |   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>– La droite remet en cause l'IVG.</li> </ul>   |
| <i>Thème : Le logement social.</i>   |   |   |   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Réhabilitation et construction de logements à loyers modérés.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Politique spécifique pour les quartiers dégradés.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Il nous faudra défendre le droit au logement social en poursuivant l'action de réhabilitation des HLM et en sauvegardant l'aide au logement.</li> <li>– Réhabilitation des quartiers et promotion des banlieues.</li> <li>– Grande politique de réhabilitation des logements sociaux.</li> </ul> |
| <i>Thème : La retraite et les retraités.</i>   |   |   |   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>– La retraite à 60 ans constituait une revendication séculaire.</li> <li>– Lutter résolument contre le cumul emploi-retraite.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>– L'abaissement de l'âge de la retraite et l'augmentation du nombre des retraités posent le problème de l'insertion des personnes âgées dans notre société.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>– L'augmentation du nombre des personnes âgées, la modération de l'âge de la retraite et la prolongation de la durée de la vie conduiront à un effort particulier de financement de ces retraités.</li> </ul>  |

| METZ (1979)   | BOURG-EN-BRESSE (1983)  | TOULOUSE (1985)   | LILLE (1987)   |
|---|---|---|--|
| <i>Thème : La Protection sociale.</i>   |   |   |  |
| <p>– En matière de transports ou de logement, de santé, de culture (...), le manque de ressources financières d'une famille ou d'un individu cessera de constituer un obstacle insurmontable pour beaucoup.</p> <p>– A la rigueur de droite (blocage des salaires, hausse des prix, licenciements), opposons la rigueur sociale de la gauche (impôt sur les grandes fortunes, resserrement de l'éventail des revenus, lutte contre la fraude fiscale).</p> <p>– Accord quasi unanime (des socialistes) sur le refus d'admettre que la diffusion plus démocratique du pouvoir au sein de la société puisse pallier l'absence de mesures quantitatives de redistribution des richesses.</p> <p>– Le parti n'a pas manqué de rigueur ni contribué à l'échec de la gauche en proposant (...) une réduction de l'éventail des revenus.</p> | <p>– Le financement des budgets sociaux est de plus en plus difficile alors même que l'activité stagne.</p> <p>– Les Français ont choisi une société disposant d'un haut niveau de protection sociale.</p> <p>– La protection sociale est et restera du domaine public à condition de faire un effort réel pour une meilleure connaissance de tous les revenus et par là une application plus juste des prélèvements.</p> <p>– Il est important de poursuivre dans la voie ouverte par la gauche qui vise à mieux répartir la charge de contribution au budget social.</p> <p>– Véritable politique de répartition.</p> | <p>– En France, les travailleurs ont un haut niveau de protection sociale.</p> <p>– La reconstitution de notre potentiel de croissance qui a été engagé par la modernisation de l'appareil productif s'est accompagnée d'une modération des charges qui pèsent sur les entreprises tant dans le domaine salarial que pour ce qui est des prélèvements fiscaux et sociaux.</p> <p>– Trop d'impôts, trop de cotisations sociales : questions au cœur de bien des débats.</p> <p>– A la limite si l'intégralité des revenus était prélevée et redistribuée franc pour franc à ceux auxquels ils ont été pris, le taux de prélèvement serait de 100 % sans que la situation de quiconque avant et après le prélèvement ait été modifiée.</p> <p>– La politique socialiste est aussi une politique de répartition.</p> <p>– Il est absurde de croire que c'est en réduisant leur protection (des travailleurs) qu'on les conduira à mieux accepter les risques nouveaux des décennies à venir.</p> | <p>– La demande qui s'exprime dans le pays est multiple ; elle réclame à la fois la protection de la collectivité, la solidarité et le droit à l'autonomie. L'erreur des libéraux est de n'y voir que le rejet de la présence jugée excessive de l'Etat. Mais dans le même temps exprime le refus de voir disparaître la protection collective à laquelle chacun a le sentiment d'avoir droit (...). La demande n'est pas celle d'un désengagement social. Elle est celle de mécanismes collectifs plus accessibles, moins anonymes, sur lesquels on peut éventuellement agir et qui laissent à l'individu une possibilité de choix.</p> <p>– La sauvegarde d'un régime de protection sociale pour tous constitue pour les socialistes un enjeu central de société.</p> <p>– Améliorer la protection sociale et poursuivre la réforme des prélèvements obligatoires.</p> |

| METZ (1979)  | BOURG-EN-BRESSE (1983)  | TOULOUSE (1985)  | LILLE (1987)  |
|--|---|--|---|
| <i>Thème : L'étendue de la politique sociale (dimension internationale et extension des protections)</i>   |   |  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension des mesures sociales au niveau européen.</li> <li>- Europe des travailleurs.</li> <li>- Renforcement des ressources et des incitations du Fonds social européen.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmonisation par le haut des législations sociales nationales.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les difficultés liées au changement de métier doivent être prises en charge par la collectivité.</li> <li>- Après la prise en compte des risques liés à la maladie, à l'accident ou la vieillesse, il faut inventer la couverture des risques liés à la mobilité.</li> <li>- Il faut que les Français prennent plus de risques, mais notre tradition et notre culture sont telles qu'ils ne les prendront que si la couverture des risques est réelle et répartie sur l'ensemble de la collectivité. Faute de quoi, la mobilité n'aura pas lieu et la société française manquera son adaptation au nouveau mode de produire.</li> <li>- Il est urgent d'éviter les risques de marginalisation dans notre société notamment pour les chômeurs.</li> <li>- Nous devons aller vers la définition d'un minimum social garanti.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous serons amenés à adapter cette protection pour tenir compte des risques. Face au problème de mobilité professionnelle, nous devons mettre en place des mécanismes de prise en charge collective. Pour éviter les phénomènes de marginalisation, personne ne doit se retrouver sans revenu.</li> <li>- C'est pourquoi nous instaurerons dans une perspective de réinsertion un revenu minimum qui sera négocié avec les partenaires sociaux. Sa gestion pourra être assurée par les collectivités locales. Son niveau devra s'approcher des revenus minimum prévus par le fonds national de solidarité.</li> <li>- Une réflexion doit aussi être menée sur le rôle des retraités dans la société.</li> <li>- Les projections démographiques révèlent aussi l'augmentation forte de la population très âgée. Développons nos services et nos équipements d'accueil et d'insertion des personnes en perte d'autonomie.</li> </ul> |



| METZ (1979)  | BOURG-EN-BRESSE (1983)  | TOULOUSE (1985)   | LILLE (1987)   |
|--|---|---|--|
| <i>Thème : Le financement des dépenses sociales.</i> |   |   |  |
|  | <p>– La répartition de la charge de contribution au budget social suppose une réforme en profondeur de son financement qui, à travers le système actuel reste une importante source d'inégalité.</p> <p>– A condition d'être menée parallèlement une démocratisation de la fiscalité, la fiscalisation des allocations familiales et d'une partie de la sécurité sociale représente un progrès vers plus de justice.</p> <p>– Pour les socialistes le financement du budget social doit reposer sur la solidarité nationale et non sur la distinction suggérée par la droite entre assistance, réservée aux pauvres et assurance qui n'est permise qu'aux plus riches.</p> <p>– Une meilleure maîtrise des dépenses de santé doit être assurée en particulier en responsabilisant ordonnateur et malades et en investissant davantage dans la prévention.</p> | <p>– Ce qui augmente ce sont les prélèvements des collectivités locales et surtout les prélèvements sociaux. C'est donc sur la fiscalité locale et les prélèvements sociaux que devra porter l'effort nouveau de réforme.</p> <p>– Les choix relatifs à la maîtrise des prélèvements obligatoires doivent être examinés avec la volonté de rechercher une politique de qualité et d'efficacité du service public et de maintenir à un haut niveau la protection sociale à laquelle les Français sont attachés.</p> <p>– Proposer d'étendre notre système de protection rend encore plus nécessaire de poser clairement et lucidement le problème de son financement.</p> <p>– Nous devons tendre vers un financement des dépenses sociales qui prenne en compte l'ensemble du revenu et qui ne soit pas dégressif avec celui-ci comme c'est le cas à l'heure actuelle. La proportionnalité des prélèvements sociaux doit se substituer à leur dégressivité.</p> <p>– La répartition n'est pas le partage d'un gâteau donné : la taille n'est pas indépendante des parts.</p> <p>– Un débat doit être engagé devant la Nation.</p> | <p>– Les prélèvements fiscaux et sociaux continueront à être réformés. D'une part en rééquilibrant l'imposition du capital par rapport à celle du travail (en particulier en rétablissant l'imposition sur les grandes fortunes). D'autre part en réaménageant profondément la fiscalité locale et les prélèvements sociaux qui devront prendre en compte l'ensemble du revenu et cesser d'être dégressifs.</p> <p>– Pour couvrir le risque vieillesse, les mécanismes de répartition doivent conserver une place centrale dans nos régimes de retraite.</p> |

à notre pays des aventures à la Reagan ou à la Thatcher. La révolte anti-impôts qui sourd de toutes parts porte en elle une des menaces les plus grandes pour la démocratie »<sup>105</sup>. Face aux thématiques libérales et sur le terrain où elles se développent, les socialistes réaffirment leurs valeurs. Les rocardiens notent en ce sens que « les Français font preuve d'une intolérance grandissante à l'égard de l'impôt et des prélèvements obligatoires, mais ne sont prêts à renoncer ni à leur défense, ni à la formation des enfants, ni à la protection sociale »<sup>106</sup> et que « notre système de protection sociale a besoin d'une refonte, son coût devenant insupportable ». De même, si les mauroyistes enregistrent l'évolution des idées<sup>107</sup>, c'est pour mieux disqualifier ces thèses : « Trop nombreux sont tous ceux qui mesurent avec une âpreté sans cesse accentuée les bienfaits de l'Etat-providence, qui comparent pour savoir si le voisin ne bénéficie pas davantage des libéralités publiques ». Et de souligner que les sommes prélevées par l'Etat sont redistribuées<sup>108</sup>. Enfin, au congrès de Toulouse, s'opposant au PC et à la droite qui l'accusent d'avoir produit la nouvelle pauvreté, le PS propose la création d'un minimum social garanti. Façon de répondre par une mesure neuve et sur son propre terrain à la question de la nouvelle pauvreté.

Reste qu'à l'intérieur de ces problématiques débattues et imposées par la concurrence entre partis sur la délimitation du social et qu'à l'intérieur de l'univers idéologique particulier du parti socialiste concevant comme constitutif du social la lutte contre l'injustice pour plus d'égalité, différents arbitrages<sup>109</sup> sont convenables entre objectifs sociaux et possibilités économiques de les satisfaire : c'est dans cet espace que la concurrence entre les différents groupes intéressés à définir la politique sociale du parti et à exploiter les profits distinctifs pouvant être tirés en la matière pour prendre ou conserver la direction de la formation, se déploie et que sont engendrées leurs prises de position.

\*  
\*\*

## II. – LE DÉROULEMENT DU JEU INTERNE

La stratégie et les propositions du PS sont le fruit d'un subtil jeu interne qui se déroule principalement dans la perspective de son congrès. C'est en effet au cours de celui-ci que sont désignés ses dirigeants et déterminées les orientations qu'ils auront à mettre en œuvre. Le débat social qui s'y déroule, associe plusieurs catégories de participants dont les interventions se différencient à raison de la position qu'ils occupent dans le parti et des intérêts qu'ils investissent ou non dans les différentes compétitions internes pour l'appropriation des multiples enjeux qu'il offre (A). Aussi n'est-ce pour l'essentiel qu'à travers la concurrence que se livrent les tendances pour faire accéder leurs dirigeants à la direction de l'ensemble en mobilisant en leur faveur les adhérents du parti, porteurs des suffrages, que les thèmes sociaux qui viennent l'alimenter sont constitués en enjeux (B).

### A) *Intérêt des intervenants et mode de traitement du social.*

Le débat social s'engage dans la phase préparatoire du congrès entre trois catégories d'agents individuels ou collectifs qui présentent des « contributions au débat », c'est-à-dire des textes généraux ou thématiques visant à faire des propositions ou à susciter la réflexion des militants sur des questions particulières. Outre celles qui émanent des tendances (les « contributions nationales ») qui se distinguent par leurs finalités – elles sont le prélude au dépôt d'une motion soumise au vote des adhérents du PS –, les contributions proviennent des membres des organes locaux (fédérations du parti ou de membres de ses collectifs spécialisés, chargés de suivre un secteur particulier). Elles peuvent être signées par un seul militant, mais le sont en général par plusieurs. Parfois, elles ne le sont pas du tout et sont simplement attribuées à une fédération. L'analyse de ces contributions et la comparaison de la place qu'elles accordent aux questions sociales, ainsi que de la manière dont elles les traitent en fonction des propriétés des agents dont elles émanent, fait ressortir de sensibles différences.

L'intérêt des fédérations pour les thèmes sociaux (entendus ici de façon étroite : santé, sécurité sociale, protection sociale, pauvreté, indemnisation du chômage, enfance, vieillesse, famille, IVG, contraception, logement social) a été mesuré au moyen d'une évaluation des surfaces qui leur sont consacrées dans les contributions au congrès de Valence (1981), Toulouse (1985) et Lille (1987)<sup>110</sup>

A Valence, congrès de la victoire, l'heure est à la célébration : les thèmes sociaux ne sont pas débattus. La question est seulement de savoir comment réaliser le programme. C'est au congrès de Toulouse que l'intérêt des fédérations pour ces thèmes est le plus vif : sur 14 contributions fédérales, 12 abordent des thèmes sociaux et 9 y consacrent plus de 12 lignes. Après la Convention Nationale d'Evry (15-16 décembre 1984), « Modernisation et progrès social », le parti est encore sensibilisé par ce débat : il est donc logique que les fédérations reprennent massivement les thèmes popularisés alors, qui tournent autour de la protection sociale et des prélèvements obligatoires et spécialement l'idée séduisante pour les militants d'un minimum social garanti qui permet de répondre à ceux qui, à droite et à gauche, accusaient les socialistes d'être à l'origine de la nouvelle pauvreté.

D'autres préoccupations plus classiques concernent l'augmentation des pensions et des diverses allocations sociales et l'interdiction des cumuls emplois-retraites. Enfin, la fédération de la Haute-Savoie consacre toute sa contribution à la suppression de l'Ordre des médecins : thème récurrent, mentionné par plusieurs départements, il marque l'attachement aux valeurs traditionnelles du socialisme, l'Ordre étant classiquement perçu comme une structure focalisant les idées de droite<sup>111</sup>. Au congrès de Lille, l'intérêt décline nettement : sur 10 contributions, 5 seulement y consacrent 10 lignes au moins, 4 ignorent totalement ces thèmes. Les problèmes abordés sont, là encore, la protection sociale et son financement qui s'imposent comme les questions clés du débat social au PS. Ce phénomène de rétractation s'explique dans une large mesure par le fait que les nouvelles propositions

socialistes en matière sociale – le Revenu Minimum Garanti – sont maintenant bien connues. Admises par tous, rendant bonne conscience aux militants socialistes en renouant avec l'idéal de la réalisation de nouvelles avancées sociales, elles sont simplement rappelées sans faire l'objet de longues analyses.

Les thèmes sociaux occupent une place moins grande encore dans les contributions émanant de responsables et de collectifs nationaux (membres du Comité directeur et du Bureau exécutif, Tableau 6).

Tableau 6. – *La place des thèmes sociaux dans les contributions fédérales, les contributions des membres du Comité directeur et les motions finales des congrès \**

|               | Contributions fédérales  | Contributions membres du CD | Motions finales |
|---------------|--------------------------|-----------------------------|-----------------|
| Valence . .   | 0,21 %<br>(insignifiant) | 0,15 %<br>(insignifiant)    |                 |
| Toulouse .    | 18 %                     | 14 %                        | 9,27 %          |
| Lille . . . . | 10 %                     | 7,23 %                      | 4,47 %          |

\* A partir du décompte du nombre de lignes consacrées à ces thèmes.

La différence d'intensité dans l'intérêt porté aux thèmes sociaux suit à ce niveau celle qui caractérise les contributions fédérales, mais la variation s'opère sur un niveau de base moindre. Plus on s'élève dans le parti, plus les documents émanent de professionnels spécialistes ou généralistes, moins la surface consacrée au social est grande.

Ainsi, à Toulouse, sur 29 contributions, seules 5 ignorent les thèmes sociaux, 4 par contre s'y consacrent totalement : elles traitent respectivement de la politique sanitaire et sociales, des projets de santé, du logement social et de l'éthique médicale. A Lille, sur 34 contributions, 18 seulement abordent les questions sociales et trois textes seulement sont cette fois centrés sur elles : « Sécurité et assurance », « La santé au cœur » et « Précarité et Droits de l'homme ».

Les auteurs de ces contributions occupent, dans l'ensemble, des positions subordonnées dans le parti. Aucun haut responsable du PS ne figure parmi eux. Il s'agit, le plus souvent, de secrétaires ou de délégués nationaux, ou encore de collaborateurs de ces derniers, chargés des questions sociales. F. Sérusclat, auteur avec Cécile Goldet de la contribution sur la politique sanitaire et sociale à Toulouse est délégué national à l'éthique médicale ; B. Roman et G. Bonnemaïson, rédacteurs de la contribution « Changer la politique sociale du logement » sont respectivement secrétaire adjoint aux collectivités locales et délégué national à la sécurité <sup>112</sup>. M. Debout, auteur de la contribution intitulée « Ethique médicale et société » à Toulouse et « La santé au cœur » à Lille est rapporteur spécial sur les questions

d'éthique et de prospective médicale à la direction du PS : ce sont les spécialistes du parti sur les questions sociales qui interviennent donc à ce niveau de débat sur ces problèmes <sup>113</sup>.

Il s'agit souvent de femmes : il n'est pas surprenant de les voir, assez volontiers, intervenir dans le débat social lorsqu'on examine les responsabilités qui leur sont confiées au sein du PS. Elles occupent dans la direction formée à Lille, 3 secrétariats nationaux sur 21 (14 %), 11 délégations nationales sur 6 (15 %) et 2 postes de rapporteur spécial sur 11 (18 %), soit au total 16 % des postes de responsabilité. Là comme ailleurs, elles sont cantonnées dans les responsabilités à caractère technique – E. Cresson occupe le secrétariat aux problèmes industriels –, administratif – E. Seligman le secrétariat à l'information interne –, ou social – E. Avice dirige le secrétariat aux droits de la femme –, ces dernières étant leur terrain d'élection. Cela apparaît nettement à la nature des délégations nationales qui leur sont confiées : l'action féminine internationale, les droits propres des femmes, l'emploi et la formation des femmes, la famille, la pauvreté et la précarité, les problèmes de société, l'organisation du travail, le système pénitentiaire. Si le cadre de vie et le marché intérieur paraissent moins étroitement liés au social, seuls trois secteurs leur étant confiés semblent lui être étrangers : la formation des militants (Y. Roudy), les Français de l'étranger (E. Mitterrand) et l'urbanisme (C. Trautman). Sur les 22 délégués et rapporteurs spéciaux dont les fonctions sont directement attachées aux questions sociales, les femmes sont 10 soit 45,5 % ; et les délégations « sociales » représentent 77 % des postes occupés par des femmes.

Par ailleurs, ces intervenants n'ont généralement pas de mandats électoraux ; lorsqu'ils sont élus, leur mandat est rarement élevé ; il s'agit alors de postes de sénateurs (C. Goldet, membre de la commission des affaires sociales du Sénat, F. Sérusclat, G. Delfau) ou encore de députés européens (D. Motchane, auteur de la contribution « Sécurité et Assurance » au congrès de Lille, M.-C. Vayssade, F. Gaspard). Enfin, ils sont prédisposés par leurs professions à s'intéresser aux affaires sociales <sup>114</sup> : F. Sérusclat est pharmacien ; C. Goldet médecin gynécologue ; Denise Cacheux a été infirmière avant de devenir assistante sociale ; E. Avice était cadre des Hôpitaux de Paris et C. Evin, éducateur spécialisé. La même chose vaut pour les hauts fonctionnaires. J.-M. Belorgey, membre du Conseil d'Etat s'y était spécialisé dans les questions sociales (personnes âgées) et G. Johannet, membre de la Cour des Comptes avait été membre du groupe Famille du VIII<sup>e</sup> Plan et membre du Conseil supérieur de l'aide sociale.

Leurs textes, exclusivement consacrés aux questions sociales, sont généralement nourris de chiffres, de références techniques (lois, décrets, arrêtés...) et de propositions entrant dans le détail des statuts : employant un vocabulaire plus technocratique, ces interventions se présentent comme celles d'experts ou de professionnels, ce qui est rarement le cas des contributions fédérales beaucoup plus revendicatives, militantes et affectives : les auteurs de ces dernières n'hésitent pas à critiquer vertement <sup>115</sup> et

assez librement la politique de la direction du parti, à exiger dans un langage dur le respect des promesses, invoquant à l'appui non seulement la fidélité aux principes du socialisme et au programme, mais aussi les exigences des profanes.

Ces différences dans la place occupée par les questions sociales dans les diverses variétés de contributions, et dans leur mode de traitement s'expliquent avant tout par la nature des intérêts qu'engagent les agents dans la rédaction d'une contribution, directement commandée par leur position dans le champ de production. Ces documents produits par des agents et des groupes très différents font l'objet d'investissements divers et obéissent à des motivations variées et entrecroisées, dont sans prétendre être exhaustif, on peut penser qu'elles sont :

– Pour tous les signataires, le souci de faire connaître et partager leurs idées, de soutenir la politique de la direction, ou au contraire, de s'y opposer.

– Pour les tendances, le moyen d'imposer leurs prétentions à diriger le parti.

– Pour les dirigeants locaux, la volonté de montrer la vigueur de la fédération qu'ils animent, et donc leur efficacité personnelle, de se faire remarquer pour accéder à d'autres emplois ou obtenir certaines investitures. Cela est aussi vrai pour les équipes qui prétendent dans une fédération conquérir la direction et font ainsi la preuve de leur aptitude à intervenir dans un débat.

– Pour les signataires des contributions thématiques individuelles, la tentative pour se faire reconnaître comme spécialistes d'une question et fonder ainsi leurs prétentions à entrer dans les équipes d'experts, ou mieux obtenir une délégation nationale, c'est-à-dire être responsable d'un secteur d'activité à la direction du PS.

– Pour les responsables nationaux (délégués, permanents, experts) rédigeant des contributions individuelles ou collectives, la réponse à l'exigence de faire la démonstration de la réalité de leur action, de la pertinence de leur réflexion, et pour finir du bien fondé de l'attribution qui leur a été faite de ces responsabilités.

Dans ces conditions, on conçoit que les contributions fédérales élaborées sous la pression des militants soient plus proches de leurs attentes et prennent plus aisément un tour revendicatif et humain autour des questions sociales : militantes, ces contributions se préoccupent peu de la cohérence des propositions qu'elles font, des besoins qu'elles expriment. Leur forme, à la différence des contributions nationales n'est pas normalisée par les exigences de la compétition. Elles n'ont aucune prétention à l'exhaustivité : ce sont les problèmes qui intéressent les militants de la fédération qui sont abordés <sup>116</sup> sans que cela se traduise par la rédaction d'un programme. Cette volonté programmatique n'existe pas plus dans les contributions des spécialistes. Par contre, d'autres contraintes pèsent sur ces textes : pour fonder leurs prétentions, leurs auteurs doivent attester de la possession des compétences nécessaires et respecter les contraintes et les censures qu'im-

pose l'entrée dans le champ de l'expertise : leurs contributions se présentent donc logiquement sous la forme de rapports précis, cohérents, argumentés et techniques. Comme les auteurs des contributions fédérales ou spécialisées n'entendent pas prendre la direction de la formation pour imposer leurs points de vue, ils sont moins contraints dans leurs prises de position par des préoccupations de stratégie politique générale que les rédacteurs des contributions nationales. Dans la mesure où leurs propos ne sont pas directement engagés dans la lutte pour le contrôle du pouvoir de direction central du parti, et demeurent du même coup purement internes<sup>117</sup>, ils peuvent être plus osés, plus directs, moins codés que ceux des auteurs des contributions et des motions de tendances. Politiciens, généralistes, ceux-là doivent sacrifier à l'impératif programmatique, signe de leur autorité proprement politique, et alimentent ainsi le combat interne.

Dans les contributions générales, toute proposition est donc avancée avec prudence, comme un élément savamment dosé pour servir une stratégie politique d'ensemble. Ainsi, les demandes, exprimées ou supposées, de la base entrent sans nul doute dans les calculs des équipes qui rivalisent pour prendre le contrôle de la formation. C'est cette fois-ci à l'intérieur de projets plus construits et globaux – les contributions, puis les motions de tendance – que les thèmes et les propositions sociales vont être constitués en enjeux de luttes internes. Politisés par les enjeux de pouvoir qui s'y attachent, le débat entre tendances est plus abstrait, plus général, plus théorique, plus « politicien » ; il fait largement place aux questions de stratégie et de tactique politiques : le social qui y occupe une place plus limitée encore que dans les contributions (Tableau 6), devient un enjeu parmi d'autres autour duquel les tendances se démarquent, par les propositions qu'elles font, en essayant d'attirer sur elles l'attention des adhérents du parti ; il n'y intervient que pour autant que certaines tendances espèrent tirer des propositions qu'elles font en la matière un avantage dans la lutte qui les oppose aux autres.

### B) *Le social, enjeu de la lutte des tendances*

L'essentiel de la vie interne du PS tient à la concurrence entre ses tendances. Né de l'unification de différentes formations politiques issues dans une large mesure de la décomposition progressive de la SFIO et des partis politiques qui, sous la IV<sup>e</sup> République, se partageaient le pouvoir, il a peu à peu incorporé l'essentiel des composantes de la gauche non communiste. Loin de se fondre dans ce nouveau parti, les différents groupes qui le forment ont conservé leur identité. Dotés d'une organisation plus ou moins structurée, d'organes de presse et de réseaux de clientèles, ils s'efforcent, chaque fois que l'occasion s'en présente, c'est-à-dire lors des congrès, de prendre le meilleur sur leurs adversaires et de s'approprier les profits spécifiques qui s'attachent au contrôle du PS. Dans ces conditions, le débat interne est structuré non seulement par les représentations du social propre à ces tendances, mais aussi par les luttes qu'elles se livrent : les problèmes sociaux – comme les autres – ne sont soulevés dans le parti que si, pour l'essentiel, ils entrent dans le champ de leurs luttes et y constituent des

principes de division auxquels s'attachent des profits distinctifs. Ce sont donc les propriétés de ce champ interne qui expliquent avant tout la place qu'ont tenue entre 1979 et 1987 les thèmes sociaux dans les débats entre socialistes.

### 1) *Stratégie d'accès au pouvoir d'Etat et conception du social.*

Bien qu'elles prétendent toutes s'intégrer dans le même système idéologique – le socialisme –, les tendances ne s'en différencient pas moins les unes des autres par des représentations distinctes qui prédéterminent leurs discours et leurs prises de position ; même si elles cohabitent dans une même organisation et s'insèrent dans une même « famille idéologique », elles ont chacune une identité propre faite de sigles, de valeurs, de traditions doctrinales dont elles se sont emparées pour mobiliser leurs militants et les adhérents du parti dans la lutte contre leurs rivaux.

Ce système symbolique distinctif, qui constitue « une véritable matrice à engendrer des prises de position ajustées aux intérêts de l'entreprise », est directement lié à la stratégie d'accès au pouvoir qu'elle propose pour la formation entière, autour de laquelle s'organise son discours, et qui prétermine donc ses propositions en matière sociale. Les quatre principales tendances du PS ont ainsi adopté des orientations stratégiques différentes pour faire accéder le parti au pouvoir et se sont idéologiquement démarquées autour de ces choix.

La tendance miterrandiste, composée de sous-tendances d'origine diverses, adopte en 1971 la stratégie d'union de la gauche et de rupture avec le capitalisme pour la réalisation d'un programme social ambitieux <sup>119</sup> ; elle prend alors la direction du parti. Réunissant autour des miterrandistes, d'anciens mollettistes, favorables de tradition à un passage sans rupture du capitalisme au socialisme, et des popereniens, farouchement attachés à l'union de la gauche et à la rupture avec le capitalisme, cette entreprise composite est amenée à faire du social son emblème. Son rassemblement autour de la stratégie d'union de la gauche au début des années 70, puis malgré les obstacles auxquels celle-ci s'est heurtée, l'exercice du pouvoir avec le PC dans les gouvernements Mauroy 2 et 3, ont favorisé une présentation des thèmes sociaux dans ses motions du congrès de Metz et de Valence <sup>120</sup> sous une forme très revendicative et programmatique. Les questions concrètes de gestion tendent à être ignorées, disqualifiées comme autant de préoccupations de droite <sup>121</sup>. Dans les congrès suivants (Tableau 7), le social est traité par les majoritaires avec une sorte de « mauvaise conscience », comme si le réalisme et les contraintes économiques s'opposaient complètement aux exigences sociales : ils n'osent plus avancer de propositions précises en la matière <sup>122</sup>. Le social ne s'inscrit plus au registre des projets mais à celui du bilan <sup>123</sup>, toujours présenté sous un jour flatteur. La rigueur justifie un discours sur les contraintes qui renvoie à plus tard de nouvelles avancées sociales, mais reste conçue comme une parenthèse dans une politique qui doit être sociale, c'est-à-dire porteuse d'améliorations.



Optant lui aussi pour une stratégie d'union de la gauche dont il se veut le champion, le CERES reprend pour mobiliser ses militants autour de cet objectif, la tradition jacobine, volontariste et marxiste du socialisme français. Il se veut résolument marxiste révolutionnaire, unitaire et nationaliste, et se démarque des mitterrandistes en se désignant comme la tendance de gauche du parti. Il voit dans un volontarisme économique la solution de toutes les difficultés, le moyen de dissoudre tous les obstacles : maximaliste, il tend à concentrer l'attention de ses membres sur les questions idéologiques, les pousse à traiter globalement les problèmes sociaux sous la forme de revendications abstraites, à délaissier les problèmes de gestion concrète et à faire porter tout leur intérêt sur les thèmes de la marge de manœuvre économique et de l'indépendance nationale <sup>124</sup>. Le social, toujours sous-jacent, est renvoyé à l'implicite : pour ses porte-parole, c'est sur le terrain de la lutte économique et politique que se remportent les batailles sociales. Il n'est donc guère surprenant que les questions de politique sociale soient délaissées par cette tendance dans les documents de congrès (Tableau 8) ; alors que rocardiens, néo-rocardiens <sup>125</sup> et mauroyiste consacrent un large espace aux thèmes sociaux, ils sont au contraire négligés par le CERES sur presque toute la période <sup>126</sup>.

A l'opposé de ces groupes les deux autres tendances du PS fondent leurs prétentions à diriger le parti sur « l'idée qu'il est possible de provoquer une avancée socialiste avec des alliances non privilégiées » <sup>127</sup>. L'alliance avec le PC n'étant donc pas nécessaire, la préoccupation de lui plaire devient secondaire. C'est ainsi que les mauroyiste se situant eux-mêmes dans la grande tradition du mutualisme, du fédéralisme, d'un socialisme généreux teinté de pragmatisme gestionnaire <sup>128</sup> prêche pour des mesures sociales compatibles avec les nécessités économiques. Quant aux rocardiens, peu attachés à l'union de la gauche <sup>129</sup>, ils se veulent pragmatiques : plus que de rompre avec le capitalisme, il s'agit pour eux de transformer la société en tenant compte des impératifs économiques et des marges de manœuvre qu'ils laissent. Les grandes avancées sociales sont, dans cette perspective, conditionnées par les possibilités économiques. Quant au social lui-même, il est conçu comme un mode de gestion des transformations économiques et sociales induites par la crise, visant à éviter toute explosion et à empêcher que la société ne se défasse <sup>130</sup>, au moyen d'une gestion différenciée des situations dans lesquelles les individus sont placés. Dans ce contexte, il est assez logique que ce soit les néo-rocardiens, puis les rocardiens qui s'emparent des thèmes sociaux à partir du congrès de Bourg, moment où l'alliance avec le PC vacille, où les nécessités d'une gestion réaliste se font concrètement sentir dans l'action gouvernementale, et où, finalement, les thèses rocardiennes se vérifient. En s'engageant sur un catalogue de mesures trop précises, fixant à l'avance les avancées sociales à réaliser, les mitterrandistes et le CERES ont mis leur crédit en péril et sont obligés, comme la situation le leur impose, de renoncer à leurs thèses maximaliste, au prix du mécontentement de leurs militants dont l'indignation apparaît dans les contributions au débat.

Tableau 7. – *La démarcation des tendances autour du social au congrès de Bourg (généralités)*

| JOSPIN  | CERES  | NÉO-ROCARDIENS  |
|---|--|---|
| <p>Politiquement, il était nécessaire que la gauche prenne en compte les longues années d'aspirations insatisfaites. L'espoir de modifications rapides du sort des plus défavorisés ne pouvait être retardé et les hausses très importantes du SMIC et du minimum vieillesse et des prestations familiales sont venues répondre à une attente des forces de gauche.</p> <p>L'endettement auquel nous avons consenti a permis d'atteindre certains objectifs dans le domaine de l'emploi et de la croissance, mais aller plus loin compromettrait gravement nos chances de mener une politique autonome.</p> | <p>La majorité a engagé depuis 2 ans une nouvelle donne sociale des revenus et des pouvoirs (...) dont la portée deviendra plus évidente avec le temps.</p> <p>Il n'est pas vrai que la France vive au-dessus de ses moyens.</p> | <p>Si la réussite de notre politique économique conditionne pour partie la mise en œuvre d'un projet social audacieux, sans projet social mobilisateur, la mise en mouvement d'une capacité économique nouvelle ne se produira pas.</p> |

Tableau 8. – *La place des thèmes sociaux dans les motions ou les contributions des congrès socialistes de Metz à Lille (espace consacré en %)*

|          | MITTERRAND<br>(JOSPIN) | MAUROY | ROCARD | NÉO-<br>ROCARDIENS | CERES | Transcourants | Contributions<br>fédérales (rappel) |
|----------|------------------------|--------|--------|--------------------|-------|---------------|-------------------------------------|
| Metz     | 4,5 %                  | 4 %    | 4 %    |                    | 3,5 % |               |                                     |
| Valence  | 1 %                    | 4,5 %  |        |                    | 1 %   |               | 0,21 %                              |
| Bourg    | 5 %                    |        |        | 15,5 %             | 7 %   |               |                                     |
| Toulouse | 8,5 %                  | 11 %   | 8,5 %  | 10,5 %             | 3 %   |               | 18 %                                |
| Lille    | 10,5 %                 | 10,5 % | 16,5 % |                    | 4,5 % | 10 %          | 10 %                                |

Au total, se dessinent donc deux visions distinctes du social, mettant en avant une justification plus éthique, ou au contraire, plus gestionnaire, de la politique sociale, correspondant à l'adoption d'un choix stratégique d'accès au pouvoir pour le parti, et d'accès à la direction du PS pour les tendances. L'opposition entre ces visions du social s'affirme au congrès de Metz : l'une, conquérante et extensive, met volontiers l'économique au service du social : ce n'est qu'à regret, forcée par les événements qu'elle en vient à admettre la rigueur économique, considérée le plus souvent comme une parenthèse ; son corollaire, la rigueur sociale, est refusé absolument par le CERES. L'autre qui se veut réaliste, soumet les avancées sociales aux contraintes économiques et conçoit le social sur un mode gestionnaire, comme une nécessité devant accompagner les mutations économiques et sociales. C'est ainsi un véritable chassé-croisé entre l'économique et le social qui caractérise les prises de position des tendances entre 1979 et 1986. Le champ politique interne reproduit les principes d'opposition utilisés par les entreprises politiques sur le champ politique national : l'exigence sociale est un attribut de la gauche du parti, l'impératif économique, un argument de sa droite.

Si l'orientation stratégique qu'adopte chaque tendance pour faire accéder le parti au pouvoir contribue à éclairer les modalités selon lesquelles elle aborde les thèmes sociaux, en ce qu'elle impose l'adoption de propositions en accord avec ce choix, il est clair qu'elle ne saurait, à elle seule, expliquer l'ensemble de ses prises de position en matière de politique sociale.

## 2) *Position dans le parti et prise de position.*

Les prises de position des tendances sont largement liées à la spécificité du jeu interne et des enjeux qui lui sont attachés. Armes dans la lutte pour la prise de contrôle de la direction du parti, les produits discursifs offerts aux adhérents tiennent à la fois au positionnement de la tendance dans le champ, à sa stratégie de captation des suffrages face à ses concurrentes et à sa stratégie d'alliance avec les autres, la direction étant assurée par la coalition majoritaire et les tendances recevant des postes de direction en raison de leur poids dans le parti <sup>131</sup>.

C'est dans la mesure où les thèmes sociaux apparaissent à certains moments comme susceptibles de procurer à celle qui s'en empare un profit distinctif dans la compétition pour le pouvoir interne que ceux-ci sont constitués en sujets de débats dans le PS. Le positionnement dans le jeu, allié aux caractéristiques de la conjoncture permettent de saisir les conditions, les principes qui le structurent, et d'appréhender les mutations dans l'argumentation échangée. Avant de voir comment jouent ces différents facteurs, il faut préciser qu'elle a été la place des thèmes sociaux dans le débat entre 1979 et 1987.

L'intérêt pour les questions sociales dans les motions ou les contributions <sup>132</sup> des congrès socialistes de Metz à Lille, a sensiblement varié de l'un à l'autre, et d'une tendance à L'autre (Tableau 8). Les problèmes sociaux ne suscitent pas le même engouement au cours de la période et n'apparaissent pas toujours comme dignes d'alimenter le débat interne. Alors qu'ils

**COMPOSITION DES TENDANCES  
ET PRISES DE POSITION**

*On pourrait penser que ces positions particulières sont sous-tendues par les spécificités sociologiques de la composition des tendances. Toutefois, les différentes enquêtes menées aussi bien sur les militants (délégué du congrès) que sur les adhérents des tendances montrent que « les ressemblances sont plus importantes que sur les différences et que les clivages internes ne renvoient pas à des différenciations sociales marquées » (R. Cayrol, C. Ysmal, « Les militants du PS », *Projet*, mai 1982, n° 165).*

Tableau a : Les CSP par courants des délégués du PS au congrès de Valence

|  | MITTERRAND | MAUROY | ROCARD | CERES |
|--|------------|--------|--------|-------|
| Agriculteurs                             | 1          | 1      | 1      | 3     |
| Patrons de l'industrie<br>et du commerce | 2          | 3      | —      | —     |
| Professions libérales                    | 5          | 7      | 5      | 8     |
| Ingénieurs et cadres<br>supérieurs       | 15         | 16     | 22     | 19    |
| Professeurs                              | 29         | 21     | 23     | 18    |
| Instituteurs                             | 6          | 7      | 6      | 4     |
| Cadres moyens                            | 23         | 32     | 27     | 28    |
| Employés                                 | 5          | 1      | 5      | 6     |
| Ouvriers                                 | 4          | 5      | 3      | 9     |
| Etudiants                                | 1          | —      | 3      | —     |
| Inactifs                                 | 8          | 7      | 2      | 3     |
| Autres                                   | 1          | —      | 3      | 3     |

Source : R. Cayrol et C. Ysmal.

Tableau b : Les CSP regroupées par courants  
des membres du PS en 1984-85

|            | Prof. libér.<br>cadres sup. | Cadres<br>moyens | Employés | Ouvriers | Autres |
|------------|-----------------------------|------------------|----------|----------|--------|
| Mitterrand | 24                          | 39               | 10       | 12       | 13     |
| Mauroy     | 25                          | 44               | 7        | 9        | 13     |
| Rocard     | 31                          | 40               | 8        | 7        | 12     |
| CERES      | 30                          | 38               | 10       | 13       | 9      |

Source : F. Subileau et H. Rey, « Les militants du PS en 1985 », *Projet*, n° 198.

Les principaux écarts que l'on peut observer concernent la présence légèrement supérieure d'ouvriers et d'employés, tant parmi les cadres que les militants du CERES et des mitterrlandistes. Les rocardiens se distinguent eux, par la place accrue qu'y occupent les cadres supérieurs, les mauroyistes par l'importance de leur implantation chez les cadres moyens. Les deux ensembles idéologiques se différencieraient donc – malgré la faiblesse des écarts observés – par un recrutement plus populaire au CERES et chez les mitterrlandistes, et plus bourgeois chez les rocardiens et dans une moindre mesure chez les mauroyistes, rendus plus sensibles que les autres par leur origine sociale aux problèmes de gestion. Cette préoccupation peut encore être atténuée dans le cas de la tendance Mitterrand par la forte présence de retraités parmi eux (un tiers a plus de 60 ans, la moitié plus de 50 ans) qui ont les revenus mensuels les moins élevés, ce qui peut prédisposer à une attitude plus revendicative et à souligner la nécessité des mesures quantitatives. Le CERES, largement interclassiste, et aussi présent dans les catégories supérieures que les rocardiens, se différencie par sa jeunesse : un tiers de ses militants a entre 30 et 35 ans, les deux tiers ont moins de 40 ans. Ce paramètre peut contribuer à expliquer le caractère plus doctrinaire de ce courant, le volontarisme dont il fait preuve, et corrélativement, son rejet des pratiques gestionnaires (opposées à une pratique révolutionnaire) et son faible intérêt pour les politiques sociales en tant que telles qui s'insèrent mal dans une rhétorique révolutionnaire.

Quoi qu'il en soit, l'enquête de H. Rey et F. Subileau fait ressortir que les militants du CERES et du courant Mitterrand se situent eux-mêmes résolument à gauche, alors que les militants rocardiens et mauroyistes se situent eux-mêmes plus à droite : plus sensibles à une vision économique du social, ces derniers s'opposeraient ainsi au CERES et aux mitterrlandistes, développant une conception sociale de l'économique. Seuls, des travaux sociologiques beaucoup plus fins permettraient peut-être de mettre réellement en relation les dispositions socialement constituées des dirigeants, militants et adhérents d'une tendance avec les prises de positions présentées en leur nom. Reste que ces prises de position doivent sans doute beaucoup plus à la maîtrise par les professionnels qui parlent en leur nom du matériel idéologico-symbolique propre à la tendance qu'aux spécificités sociales de ses ressortissants qui n'agissent qu'indirectement à travers celui-ci.

occupent une faible partie des discours à Metz <sup>133</sup>, et qu'ils sont presque complètement ignorés à Valence, ils les nourrissent de plus en plus abondamment à partir du congrès de Bourg-en-Bresse, pour occuper en moyenne 10 % des contributions nationales, aux congrès de Toulouse et de Lille. Si l'intérêt pour les questions sociales se modifie dans le temps, il diffère aussi d'une tendance à l'autre (Tableau 9). Enfin écartés, ou au

Tableau 9. – Les thèmes sociaux abordés dans les motions des tendances  
(Metz, Valence, Bourg-en-Bresse, Toulouse, Lille)  
ou les contributions \*

| Thèmes                                     | METZ (1979) |          |        |       |        | VALENCE (1981) |        |        | BOURG EN BRESSE (1983) |        |       | TOULOUSE (1985)   |        |        | LILLE (1987) |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
|--|-------------|----------|--------|-------|--------|----------------|--------|--------|------------------------|--------|-------|-------------------|--------|--------|--------------|-------|-------------------|--------|--------|--------|-------|---------------------|---|
|  | Hitterand   | Defferre | Mauruy | CERES | Rocard | F.             | Joapin | Mauruy | CERES                  | Joapin | CERES | Neo<br>Rocardiens | Joapin | Mauruy | Rocard       | CERES | Neo<br>Rocardiens | Joapin | Mauruy | Rocard | CERES | Frans-<br>chourants |   |
| Assurance                                  |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| Charité                                    |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| Contraception IVG                          | ■           |          | ■      | ■     | ■      |                |        |        |                        |        |       |                   |        | ■      |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| Démographie                                | ■           |          |        | ■     | ■      |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| Entreprise sociale                         |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     | ■ |
| Equipements sociaux ménagers               | ■           |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| Famille Enfants                            | ■           |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     | ■ |
| Salairé maternel                           |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   | ■      |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| Hygiène et sécurité                        | ■           |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| Justice sociale                            |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| Logement social                            |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     | ■ |
| Lutte contre la pauvreté                   |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| Ressources de redistributions en général   | ■           | ■        |        |       |        |                |        | ■      |                        |        |       |                   |        |        | ■            |       |                   |        |        |        | ■     |                     |   |
| Financement                                |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| Ressources âgées                           | ■           | ■        |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| Age de la retraite                         |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| Conditions de vie                          |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| Cumul emploi retraite                      |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| Protection sociale et Sécurité sociale     |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • prestations                              |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • agricoles                                |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • aide aux handicapés                      | ■           |          | ■      |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     | ■ |
| • allocations familiales                   |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • assistance                               |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • assurance chômage                        |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • assurance maladie                        |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • assurance vieillesse                     |             | ■        |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • minimum social                           |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • Ressources                               |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • assiette des cotisations                 |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • charges sociales et entreprises          |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • cotisations des robots                   |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • déplaçonnement                           |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • gestion                                  |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • pré-retraites                            |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • retraites financement                    |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • par capitalisation                       |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • fiscalisation des allocations familiales |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • Réforme de la Sécurité Soc.              |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • Santé                                    | ■           |          | ■      |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • Augmentation des tarifs                  |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • Sécurité routière - ABUS                 |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • Centres de santé intégrés                |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • Consommation médicale                    |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • Hôpitaux                                 |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • Médecins pharmaciens                     |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • Maîtrise des dépenses                    |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • Médecine debout                          |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • Prévention                               |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • et responsabilité                        |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • Équivalent social du chômage             |             |          |        |       |        |                |        |        |                        |        |       |                   |        |        |              |       |                   |        |        |        |       |                     |   |
| • Resserrement de l'éventail des revenus   | ■           | ■        | ■      | ■     | ■      | ■              | ■      | ■      | ■                      | ■      | ■     | ■                 | ■      | ■      | ■            | ■     | ■                 | ■      | ■      | ■      | ■     | ■                   | ■ |

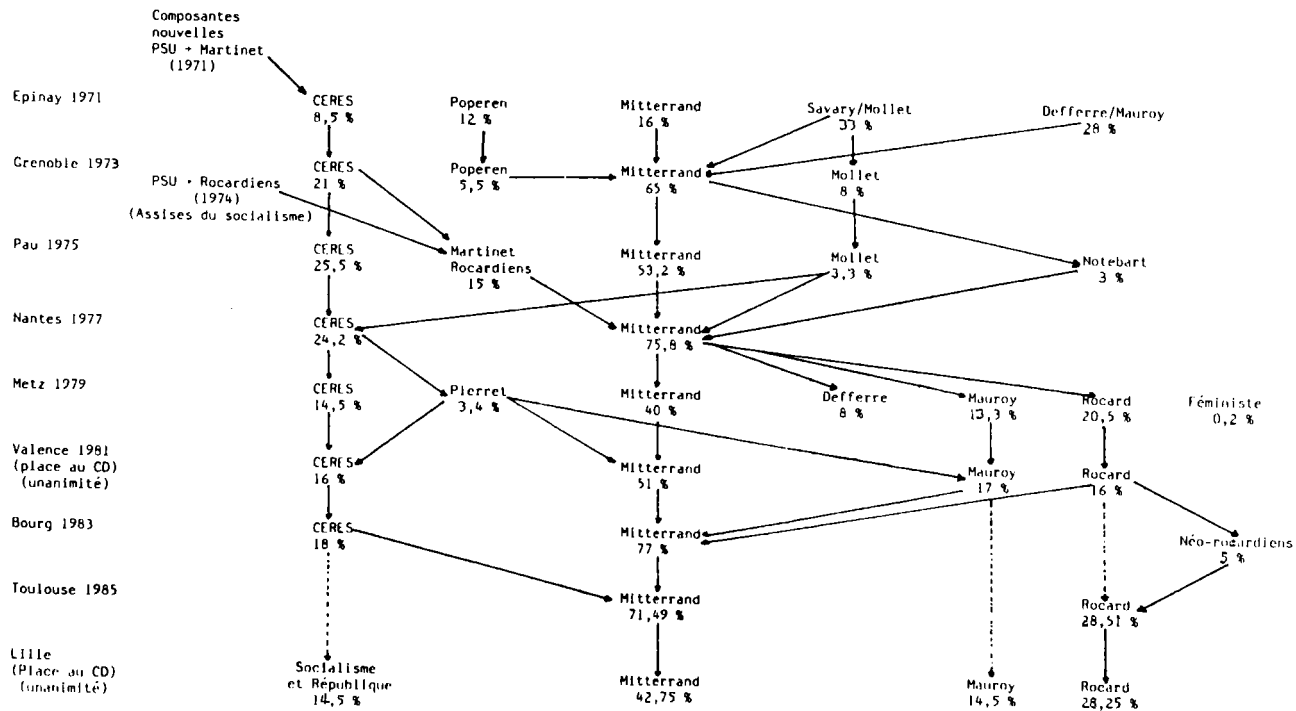
\* Légende : ■ thème mentionné  
■ thème développé

contraire intégrés dans le jeu politique interne selon les périodes, tous les problèmes sociaux ne suscitent pas de leur part le même intérêt et ne sont pas forcément abordés et ne sont pas profondément abordés. Certains ne sont pas soulevés et font l'objet d'une commune neutralisation par les tendances ; d'autres le sont sur un mode mineur ou sont renvoyés à des débats qui se déroulent en d'autres lieux, sur d'autres champs ; d'autres encore sont communément abordés par les tendances qui en disent la même chose, mais leur font subir des traitements différents ; certains enfin ne sont traités que par certaines d'entre elles qui les utilisent pour se distinguer nettement de leurs concurrentes.

Sur la période, et bien que cela renvoie à des situations différentes d'une tendance à l'autre, les problèmes de politique sociale débattus se sont assez largement déplacés ; la seule constante est le classique développement sur la nécessité de la justice sociale et du resserrement de l'échelle des revenus, lieu obligé du discours, zone de consensus imposée par l'appartenance au PS. Les thèmes mis en avant à Metz – les mesures de redistribution, l'IVG, la contraception et les questions féminines qui suscitent de larges développements à ce moment-là <sup>134</sup> – se sont effacés des motions et des contributions suivantes au profit des questions débattues entre partis sur la protection sociale, la réforme de la Sécurité sociale. A partir du congrès de Bourg-en-Bresse, c'est une idée nouvelle, le minimum social, qui est au centre des débats. Et alors qu'à Metz ou à Valence, les thèmes sociaux abordés l'étaient superficiellement sous l'angle revendicatif, ils le sont ensuite sous celui de l'analyse précise et approfondie des conditions de mise en œuvre et des conséquences des réformes envisagées <sup>135</sup>. La thématique sociale se déporte vers les questions concrètes du financement et de la réforme de la protection sociale, ainsi que des politiques de santé : la retraite à 60 ans étant acquise, on pose maintenant le problème du financement des pensions.

Surtout, le thème de la protection sociale est désormais exploité par certaines tendances au cours des joutes pour la direction du PS. Cette exploitation est entreprise au congrès de Bourg-en-Bresse par les néo-rocardiens et reprise à Toulouse par les rocardiens et les mauroyistes qui soumettent aux adhérents du parti leurs conceptions de la protection sociale, leurs analyses sur la réforme de la Sécurité sociale et le financement des retraites. Au congrès de Lille, les rocardiens intensifient leur offensive autour des questions relatives aux prélèvements sociaux, aux cotisations, au revenu minimum et à la Sécurité sociale, tandis que d'autres tendances s'engagent à leur tour sur ce terrain, le CERES demeurant quant à lui très discret à leur sujet <sup>136</sup>. Au cours de ces trois congrès, les politiques sociales tendent à devenir un enjeu communément privilégié par les tendances, alors qu'au cours des congrès précédents, elles étaient délaissées ou marginalement abordées.

Au congrès de Bourg-en-Bresse, elles font partie des thématiques qui particularisent nettement la tendance néo-rocardienne, en lui permettant d'affirmer son originalité, de capter l'attention des militants sensibles à ces préoccupations et de se démarquer, par une approche très gestionnaire et concrète des problèmes sociaux, de ses rivales. Celles-ci adoptent une

Tableau 10. — *Le poids des tendances dans les congrès PS depuis Epinay*



position maximaliste (c'est le cas du CERES), ou encore justifient l'arrêt des réformes sociales au profit d'une politique économique rigoureuse jugée indispensable.

Même lorsqu'il y a accord sur l'attention qu'il convient d'apporter à tel ou tel sujet, il va de soi que chaque tendance pourra se différencier par le traitement qu'elle en propose : sur certains, les positions pourront être parfaitement contradictoires (par exemple, l'analyse du CERES et celle de la motion Jospin sur l'endettement de la France), ou se déployer sur des plans différents, mais sans opposition. Ainsi, pour financer la protection sociale, certains proposent de déflaconner les cotisations ; d'autres, sans se prononcer sur ce point, évoqueront des économies dans la gestion de la Sécurité sociale ; d'autres, la lutte contre les fléaux sociaux coûteux (alcoolisme, tabagisme, voir Tableau 9).

Pour comprendre les variations de l'intérêt accordé aux thèmes sociaux par les tendances et l'évolution dans la structure des sujets traités, il faut préalablement reconstituer les rapports de force qui prévalaient à la veille des congrès au cours desquels les positions des tendances concurrentes sont définies (Tableau 10). Jusqu'au congrès de Pau, le PS a été gouverné par une alliance entre les « conjurés » d'Épinay : mitterrandistes, mauroyistes, CERES. En 1975, l'entrée des rocardiens au PS offre à la tendance Mitterrand une possibilité nouvelle d'alliance ; elle permet le rejet dans l'opposition d'un CERES qui profitait de sa participation à la direction pour s'agrandir en attirant à lui, par un discours maximaliste, les militants les plus actifs du parti. Il devenait de ce fait, une menace pour ses alliés, qui craignaient au surplus, que par ses positions radicales, il n'écarte du PS l'électorat modéré dont il avait besoin pour accéder au pouvoir.

La nouvelle coalition dans laquelle les rocardiens occupent une place réduite, opère, après la rupture de l'union de la gauche un recentrage sur des positions plus social-démocrates<sup>137</sup>, mais se défait rapidement. Après l'échec enregistré aux élections législatives de 1978, la majorité de Pau et de Nantes vole en éclats : les rocardiens articulent leurs conceptions, contestent la systématisation des propositions du parti dans un programme précis, affirment la nécessité de l'autonomie du PS vis-à-vis du PC, et, profitant du choc qu'ont produit les échecs successifs du parti sous la direction de François Mitterrand, présentent la candidature de Michel Rocard à l'investiture du parti pour l'élection présidentielle de 1981 : la lutte pour le pouvoir interne se fait d'autant plus vive que ce sont les rapports de force internes qui décideront du choix du candidat.

Pierre Mauroy, qui avait alors la haute main sur la direction du PS, agacé par la mise en place d'équipes directement rattachées au premier secrétaire, et soucieux d'assurer la victoire du PS en 1981, suit Michel Rocard dans ses critiques et ses conclusions. Rocardiens et mauroyistes se posent donc en prétendants, désireux de constituer une majorité alternative à celle dont la tendance Mitterrand était le noyau constitutif. Le CERES, quant à lui, souhaite revenir à la direction, mais est tout à fait allergique

aux thèses rocardiennes. Enfin, les mitterrandistes sont à la recherche de nouveaux alliés capables de sauvegarder leur domination : la seule alternative pour eux est donc l'alliance avec le CERES.

Dans ce contexte, les stratégies de démarquage vont avant tout s'opérer sur des principes généraux. Si les mesures sociales en tant que telles, occupent une faible place au congrès de Metz, elles n'en sont pas moins toujours à l'arrière plan des débats qui portent sur la question de savoir si l'économie sera ou non capable de les supporter : le débat sur l'arbitrage entre l'économique et le social reste abstrait (Tableau 11).

Du côté mitterrandiste, on affirme qu' « en matière de transport ou de logement, de santé, de culture et d'éducation, le manque de ressources financières ne sera plus un obstacle pour beaucoup », qu'il existe « un accord quasi-unanime (des socialistes) sur le refus d'admettre que la diffusion plus démocratique du pouvoir dans la société puisse pallier l'absence de mesures quantitatives de redistribution de la richesse », que « les mesures incluses dans le programme socialiste devront être réalisées » (Defferre). De l'autre, on souligne les périls : « le système de protection sociale, conquête des travailleurs, est gravement menacé par la détérioration de la situation de l'emploi pour ce qui concerne les garanties des retraités » (Rocard), qu'il serait « à la fois dangereux et injuste d'augmenter les salaires tout en maintenant les hiérarchies actuelles » (Rocard), qu' « aucune société socialiste ne peut distribuer plus de richesses qu'elle n'en crée : en le négligeant, nous prendrions un double risque : celui de l'inflation, compromettant ainsi tous nos efforts de réduction des inégalités de revenu, et celui du déséquilibre extérieur » (Mauroy) ; on met aussi en garde contre le risque d'une intervention trop large de l'Etat : « il n'appartient pas au monde politique, sous quelque forme que ce soit, de prescrire aux femmes leur comportement et leur statut selon les nécessités de l'heure » (Rocard).

Les mitterrandistes et le CERES disqualifient leurs adversaires en les assimilant à la droite <sup>138</sup>, par les connotations négatives qui s'attachent dans l'univers idéologique socialiste d'alors, à l'économie, au souci de la gestion, du marché, et de « prétendues lois économiques ». Rocardiens et mauroyistes, se plaçant sur le terrain économique, dénoncent l'irréalisme du programme social de leurs rivaux, rejetés comme archaïques, et s'abstiennent de proposer d'autres mesures, qui, en tant que telles, apparaîtraient nécessairement en retrait sur les propositions adverses, alimentant les critiques contre le caractère anti-social de leur politique. Ils se contentent donc sagement de suggérer des aménagements et de proposer des étalements dans le temps. Présentées comme des mesures que l'on ne saurait discuter, comme des acquis programmatiques (« Quel crédit garderions-nous si... ? », « il existe un accord quasi-unanime... ») dont il suffit de rappeler la nécessité pour qu'elles soient légitimes, les propositions sociales sont, pour les mitterrandistes comme pour le CERES, des impératifs catégoriques qui répondent aux attentes des travailleurs. Il est inutile de les préciser. Tout comme les rocardiens n'ont pas intérêt à proposer des contre-mesures dont s'empareiraient leurs détracteurs pour les disqualifier, les mitterrandistes n'ont aucun

Tableau 11. — *Les oppositions au congrès de Metz sur les possibilités de changement.*

| MITTERRAND  | MAUROY   | ROCARD  | CERES  |
|---|--|---|--|
| <p>Quel crédit garderions-nous auprès des travailleurs si nous n'étions pas en mesure de provoquer une baisse du temps de travail à 35 h, d'ouvrir le droit à la retraite à 60 ans, d'engager un effort important en faveur des familles des personnes âgées et des handicapés ?</p> <p>Plusieurs de nos dirigeants ont développé à l'intérieur et à l'extérieur de nos rangs l'argument selon lequel le parti aurait manqué de rigueur économique dans l'exposé de ses projets et contribué par là à l'échec de la gauche (cité : SMC à 2 400 F, somme de revendications matérielles). L'économie française ont-ils dit ne pouvait supporter un tel poids.</p> <p>Les prétendues lois économiques que l'on présente à droite comme éternelles ne sont en fait que les principes de gestion du système capitaliste.</p> <p>Les prétendues lois économiques de la droite ne sont que les vieilles recettes de l'augmentation des profits au détriment des salaires, les vieilles recettes de l'exploitation de l'homme par l'homme dans la société industrielle. Evitons donc d'appliquer rigueur économique ce qui n'est que rigueur sociale.</p> | <p>Lorsqu'on considère la situation actuelle marquée par les inégalités, les aliénations (...), on constate que le processus prendra du temps. Le capitalisme national et international se défendra et tentera de revenir en arrière sur les transformations engagées et de les détourner des finalités (...).</p> <p>Aucune société socialiste ne peut distribuer plus de richesses qu'elle n'en crée : en le négligeant, nous prendrions un double risque : celui de l'inflation, compromettant ainsi tous nos efforts de réduction des inégalités de revenus (...).</p> | <p>Qui peut imaginer sérieusement qu'un projet aussi vaste puisse être l'affaire de cent jours, de trois mois ?</p> <p>Pour n'être pas seulement le changement de quelques hommes ou de quelques lois, la rupture devra être faite d'un enchaînement de ruptures (...). Ces transformations évolueront à des rythmes différents, il y aura nécessairement des rythmes et des paliers.</p> <p>L'économie n'est pas un jeu de construction pour enfants, où il suffirait de déplacer les pièces, pour changer la construction où il suffirait de vouloir changer pour que les choses changent. La croissance, le pouvoir d'achat ou le nombre d'emplois n'augmentent pas parce qu'un responsable aurait dit « je le veux ». L'idée selon laquelle le socialisme c'est le capitalisme + 20 %, est une idée du XIX<sup>e</sup> siècle.</p> <p>Si nous considérons que la rigueur économique est une condition décisive du succès de la gauche (...) c'est d'abord parce que nous savons par l'expérience de bien des échecs du socialisme, que dès que l'on cesse de compter, c'est la peine des hommes que l'on cesse de comprendre, c'est ensuite parce que nous nous adressons à un pays adulte qui n'est pas dupe de l'accumulation des promesses si l'on n'inclut pas précisément les moyens que l'on compte mettre en œuvre pour les réaliser. En économie la vérité ne se cache pas.</p> | <p>L'erreur serait de croire comme certains socialistes, que le capitalisme a d'ores et déjà surmonté sa crise ou qu'il en voit l'issue.</p> <p>La stratégie de rupture avec le capitalisme n'est donc pas à nos yeux périmée (...).</p> <p>Qui ne voit que la campagne orchestrée de l'intérieur même du parti sur le thème de la crédibilité économique ou de l'autonomie du PS par rapport au PC, ne fait que reprendre sur un mode mineur les attaques que la droite depuis 5 ans n'a pas ménagées à l'encontre du programme commun et de l'union de la gauche.</p> <p>En réalité pour le PS, le choix est plus que jamais entre deux lignes : ou bien d'un côté la rupture avec le capitalisme, ou bien de l'autre des réformes limitées et progressives : ces deux lignes renvoient à deux stratégies : d'un côté l'union de la gauche, de l'autre tôt ou tard, qu'on le veuille ou non, la résurrection d'une nouvelle troisième force.</p> <p>Qui ne voit en effet que sous prétexte de rupture lente, voir se dissolvant dans une succession de ruptures, le parti d'Épinay abandonnerait son signe distinctif pour retomber dans les erreurs gestionnaires du passé.</p> |

avantage à les énumérer, ni à en proposer de nouvelles. Ils donneraient ce faisant, un certain crédit aux thèses rocardiennes. Nul n'a donc intérêt à s'engager précisément dans le maquis des mesures sociales : on comprend alors la relative faiblesse de l'espace qui leur est consacré, le caractère abstrait et elliptique de leur mode de traitement.

Quoi qu'il en soit, l'ordre des priorités est inversé dans chaque bloc. Pour les rocardiens, c'est la bonne gestion économique qui est l'impératif sans lequel il ne saurait y avoir de véritable politique sociale. Pour les mitterrandistes et le CERES, l'économique doit se plier à la politique sociale. On a alors le schéma suivant :

| Rocardiens  | Mitterrandistes  |
|---|--|
| Rigueur économique  | Rigueur sociale de la gauche   |
| ↓   | ↓  |
| Enchaînement de ruptures<br>(renoncement à rompre<br>avec le capitalisme) | Rupture avec le capitalisme<br>(échec de la politique<br>économique) |
| ↓   | ↓  |
| Progrès social<br>(régression sociale.<br>Droite)                         | Progrès social<br>(échec social)<br>(retour de la droite).           |

Au congrès de Valence qui survient juste après les élections de 1981, l'euphorie de la victoire interdit aux minoritaires toute démarcation : membres du gouvernement, les leaders de tendances ne sauraient se démarquer si vite de sa politique, sans compromettre gravement leur crédibilité : les tendances se fondent dans l'unanimité ambiante qui accompagne l'« état de grâce ». Seuls les mauroyistes — qui ont, à travers le premier ministre, la responsabilité du gouvernement — rappellent brièvement quel est le programme social du PS, tandis que le CERES souligne l'urgence des décisions et laisse libre cours à son maximalisme :

« Il faut concentrer dans les premiers mois de la législature le plus grand nombre de réformes stratégiques ».

« Sous prétexte de rassurer, la gauche ne peut prendre le risque de frustrer les travailleurs de la plus urgente des libérations, celle de l'angoisse du chômage ».

Le social disparaît donc du débat interne. Le congrès de Bourg-en-Bresse le voit au contraire revenir en force. Bien que les échéances électorales nationales soient encore éloignées (1986 pour les législatives et 1988 pour les présidentielles), la politique de rigueur économique qui succède à la douce euphorie de la relance, accuse les clivages dans la coalition majoritaire de Metz. Le CERES récuse une politique qu'incarnaient à l'époque les rocardiens et les mauroyistes ; prétendant appliquer le programme socialiste dans son intégralité, il propose une « autre politique », à laquelle toute sa

motion est consacrée. Comme aux précédents congrès, il délaisse les thèmes sociaux, les problèmes sociaux se jouant pour lui sur le terrain économique : « le traitement social du chômage ne remplace pas une bonne politique économique »<sup>139</sup>.

Les rocardiens se divisent sur la stratégie à adopter : il leur est difficile de se démarquer de la politique économique du gouvernement qui s'est progressivement alignée sur leurs thèses de 1979. Par ailleurs, profitant des premières difficultés rencontrées par le gouvernement, certains considèrent que le temps est venu de se démarquer des mitterrlandistes. Si M. Rocard choisit encore d'attendre, les né-rocardiens, plus virulents, peuvent prendre des positions plus « osées » en raison de leur marginalité ; ils décident de présenter une motion dans laquelle, par une sorte de retournement, ils se saisissent des thématiques sociales et contestent les conceptions dominantes dans le parti, en reprenant des questions soulevées à l'extérieur par les formations de droite. La protection sociale devient leur thème de prédilection<sup>140</sup>. A Toulouse, les rocardiens réaffirment nettement leurs prétentions, déposent leur propre motion et confirment leurs implantations sur ces créneaux en faisant de larges incursions sur cette ancienne chasse gardée des mitterrlandistes et du CERES. Ils se placent ainsi au centre du parti. Pendant ce temps, leurs adversaires sont obligés de justifier leur renoncement en développant de larges justificatifs sur les contraintes économiques, l'existence d'une situation plus grave que prévue du fait de la mauvaise gestion de la droite : rhétorique de la justification qui renvoie sur l'adversaire la responsabilité des difficultés, et permet de réaffirmer sa fidélité aux principes du socialisme. En effet, si sur le terrain économique, les rocardiens n'ont plus grand chose à prouver, il n'en va pas de même pour leurs concurrents. L'échec de la politique de plein emploi qui commandait leur stratégie sociale a conduit les mitterrlandistes à reprendre à leur compte les thèses rocardiennes sur la rigueur économique<sup>141</sup>. Ils se trouvent ainsi placés vis-à-vis de leurs supporters dans une situation inconfortable : celle d'avoir à reconnaître que leurs concurrents avaient raison, celle aussi d'avoir à faire face aux attentes toujours insatisfaites de leur électorat interne en matière de politique sociale. Dans ces conditions, le silence, la dédramatisation sont les stratégies les mieux adaptées pour esquiver les attaques. Si l'économique ne distingue plus guère les rocardiens, il est clair que les questions de politique sociale deviennent pour eux un champ de manœuvres particulièrement intéressant. En effet, les mitterrlandistes, et dans une moindre mesure les mauroyistes qui ont été directement associés à la politique de relance, en sont réduits en la matière à justifier les mesures prises et à expliquer leur bilan (Tableau 12) : ils inventorient les acquis, désamorcent les critiques, exposent les arguments en faveur de la rigueur, évitent de s'engager trop nettement sur la voie de propositions nouvelles, difficiles à concrétiser et qui pourraient de nouveau être opposées au gouvernement.

Les rocardiens, toujours minoritaires, mais aussi alliés des mitterrlandistes, exploitent les avantages qui s'attachent à l'adoption d'une politique de

Tableau 12 - Principaux arguments généraux échangés sur les questions sociales au congrès de Toulouse

## BILAN

### • JOSPIN

- L'amorce de réduction des inégalités (l'augmentation du SMIC, des allocations familiales, du minimum vieillesse et de l'allocation aux handicapés), les premières mesures de justice fiscale (impôt sur les grandes fortunes, exonération de l'impôt sur le revenu pour 500 000 contribuables, protection de l'épargne populaire) ont permis de préserver sur la période le pouvoir d'achat des salariés, pas de faire plus.
- Si en matière d'emploi, nous restons loin du compte, là encore la volonté politique des gouvernements de P. Mauroy et L. Fabius a évité beaucoup de sacrifices aux plus menacés des salariés. Sans la présence des socialistes au pouvoir, les travailleurs de notre pays auraient connu l'augmentation brutale des chômeurs et l'amputation massive du pouvoir d'achat (...). Sans compter des coups contre la sécurité sociale, le droit au travail qu'aurait porté la droite française si elle était restée au pouvoir.
- Sur plusieurs dossiers : mesures de justice fiscale, contribution sociale, remboursement de l'IVG, chômeurs en fin de droit, la flexibilité, l'influence du parti a été décisive.

### • MAUROY

- Les réformes sont insuffisamment passées dans la pratique sociale.
- La relance sélective et prudente de l'activité économique qui était indispensable pour assurer une relance de la consommation populaire et stabiliser le chômage (...).
- Bref, de la seule revendication, les socialistes sont passés à la gestion.

### • ROCARD

- Des erreurs de gestion ont été commises en 1981-1982. La principale a été de réaliser en 12 mois des mesures sociales attendues mais que notre appareil de production n'aurait pu supporter sans dommage qu'en 3 ans : dommages que nous payons sur les terrains de l'impôt et de l'emploi. Une autre est d'avoir traité l'abaissement de la durée du travail à 39 heures dans des conditions qui ont pratiquement amputé tout effet sur l'emploi.

- Le SMIC a beaucoup progressé depuis 1981, le gouvernement a cependant dû, en 1982, imposer le blocage des salaires, la désindexation des salaires et depuis 1983, pour l'essentiel des salaires, une baisse du pouvoir d'achat.
- Nous avons promis la création de 200 000 emplois dans le secteur public. Ils ont été créés. Mais depuis 1983, les instructions budgétaires imposent à la plupart des ministres des suppressions chaque année de 1 % des effectifs.
- Hier (...) les programmes sociaux de la gauche se construisaient par addition de ce qu'il fallait réaliser en plus de ce que la gauche avait apporté durant son précédent passage au pouvoir : plus de nationalisations, plus d'emplois publics, plus de prestations sociales, de temps libre et de congés payés... plus de... plus de quoi ?
- (...) Nous aurions été moins désarmés devant les contradictions et soubresauts de la crise si nous avions su nous défaire au plus vite de quelques dogmes qui nous empêchaient de voir le monde réel.

• **CERES**

- La croissance est indispensable pour délivrer la France du chômage, de cette société duale qui au fur et à mesure qu'elle s'installe marginalise les masses des laissés pour compte.
- Le primat de la croissance ne se dissocie pas de la priorité à l'emploi qui doit vertébrer toute notre politique.
- La question principale concernant le travail dans les années qui viennent n'est pas la réduction de sa durée mais son enrichissement qualitatif (...).

• **NÉO-ROCARDIENS**

- Pour combattre le chômage, nous ne pouvons continuer d'espérer la reprise mondiale comme d'autres attendaient Godot.
- (La modernisation) entraîne le chômage, la pauvreté, la marginalisation.
- Le socialisme ne peut s'en tenir à la tradition et au simple maintien des acquis.
- Il faudrait répartir la réduction de la durée du travail tout au long de la vie.

rigueur par les majoritaires (Tableau 12) : critique en règle de diverses mesures sociales <sup>142</sup>, qui oblige leurs promoteurs à se justifier, implantation sur le créneau des politiques sociales laissé libre par les autres tendances <sup>143</sup>. Ces dernières, prises dans l'état de la rigueur, sont passées sur le terrain de la gestion et abandonnent le terrain social sur lequel les rocardiens peuvent espérer gagner une clientèle de militants déçus par les autres tendances <sup>144</sup>.

Après ce démarquage assez net à Bourg-en-Bresse et Toulouse des tendances minoritaires autour des questions de politique sociale, on assiste, les mutations idéologiques aidant, à une certaine homogénéisation des termes du débat et des objets dignes de commentaire : crise du financement de la Sécurité sociale, minimum social, financement des retraites, sont désormais les détours obligés du discours socialiste, occasion aussi de se démarquer de la droite « anti-sociale ». Mais, sachant qu'ils risquent d'avoir à résoudre ces difficiles questions, les leaders des diverses tendances adoptent des positions modérées et prudentes, euphémisant leurs positions. Finalement, les rocardiens vont imposer leurs thèses, sans avoir pu s'emparer du pouvoir interne <sup>145</sup>. Mais, si celles-ci s'imposent, c'est dans une large mesure parce qu'elles s'adaptent parfaitement aux exigences de la compétition externe dans laquelle le PS entier était engagé.

Lié à la lutte pour le pouvoir interne, le débat s'est déployé sur deux modes différents pendant cette période. Au social, est classiquement associée une forte charge émotionnelle <sup>146</sup>, et donc un certain lyrisme dramatique dans l'expression : sont alors évoquées les grandes conquêtes sociales du mouvement ouvrier, la peine des hommes, les situations dramatiques (chômeurs en fin de droit, personnes âgées sans ressources), mais aussi en contrepoint l'image idyllique d'un monde meilleur, fait de loisirs, de liberté, de culture, de temps de vivre, de bonne santé. Ce mode lyrique, qui joue sur le sentiment, est habituellement employé lorsqu'il s'agit de disqualifier les politiques sociales de la droite, ou en 1979 par les mitterrandistes pour rejeter les thèses rocardiennes. A partir de Bourg-en-Bresse, le débat social prend au PS la tournure d'une réflexion d'experts, soucieux avant tout de clarifier le débat sur des questions jugées difficiles et hérissées d'obstacles. On admet qu'il ne suffit pas de vouloir pour pouvoir. « Bref, comme le disent les mauroyistes, de la seule revendication, les socialistes sont passés à la gestion ». Le lyrisme laisse la place au discours gestionnaire qui sectorise les problèmes, les traite sur un mode technique, excluant le profane du débat. Il s'agit plus alors de proposer des mesures à la discussion collective que d'apporter des réponses définitives <sup>146</sup>. Le débat prend un tour intellectuel <sup>147</sup>. Si tous s'accordent sur la nécessité d'un autre partage des revenus, les arbitrages ne sont pas clairement faits : « les prestations » écrivent les néo-rocardiens à Toulouse, « posent des problèmes aigus de justice et de réalisme économique ». On propose donc des « expérimentations » (Rocard à Toulouse sur les retraites complémentaires), des négociations avec les organisations syndicales (CERES sur la politique de répartition des revenus à Toulouse et Bourg-en-Bresse, Rocard à Toulouse sur le minimum social garanti). Si les socialistes hésitent sur les propositions à faire, c'est, en



définitive, comme on l'a montré, parce qu'ils mesurent les attentes de leur électorat et connaissent les difficultés concrètes des réformes envisagées. Sous-produits de la lutte politique interne, les prises de position des socialistes en matière de politique sociale sont ainsi aussi conditionnées par la conjoncture idéologique et les luttes qui opposent le parti aux autres entreprises politiques.

## NOTES

1. Sur la construction des organisations partisanes on se reportera à l'ouvrage de M. Offerlé, *les partis politiques*, PUF, 1987, spécialement p. 44 et 55 ; plus spécifiquement, E. Durkheim observe que « Par elles-mêmes, les consciences individuelles sont fermées les unes aux autres ; elles ne peuvent communiquer qu'au moyen de signes où viennent se traduire leurs états antérieurs. Pour que le commerce qui s'établit entre elles puisse aboutir à une communion, c'est-à-dire à une fusion de tous les sentiments particuliers en un sentiment commun, il faut donc que les signes qui les manifestent viennent eux-mêmes se fondre en une seule et unique résultante. C'est l'apparition de cette résultante qui avertit les individus qu'ils sont à l'unisson et qui leur fait prendre conscience de leur unité morale. C'est en poussant un même cri, en prononçant une même parole, en exécutant un même geste, concernant un même objet qu'ils se mettent et se sentent d'accord », *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF, 1979, pp. 329-330.

2. P. Bourdieu, *L'ontologie politique de Martin Heidegger*, Editions de Minuit, 1988, p. 83.

3. J.F. Lyotard, *La condition post-moderne*, Editions de Minuit, 1979, p. 34. Egalement M. Foucault, *L'ordre du discours*, Gallimard, 1971, pour qui « nul n'entre dans l'ordre du discours s'il ne satisfait à certaines exigences ou s'il n'est d'entrée de jeu qualifié pour le faire », et aussi A. Viala, *Naissance de l'écrivain*, Editions de Minuit, 1985, p. 10 : « La production textuelle s'accomplit à travers un ensemble de prismes : prisme de la langue et de la psyché de l'auteur, prisme constitué par la structure même du champ et au sein de celui-ci par les codes particuliers de chaque institution et par les relations des institutions entre elles, prisme aussi des compétences et des attentes des lecteurs ».

3 bis. M. Offerlé, « le nombre des voix », *ARSS* n° 71/72 mars 1988, p. 6.

4. Bien entendu, on ne saurait réduire la naissance de l'organisation à sa naissance juridique. Elle est en effet le résultat de multiples interactions au cours desquelles les porte-parole parviennent à rallier à eux un certain nombre d'agents, et à se présenter comme les représentants d'un groupe qu'ils font progressivement accéder à l'existence sociale.

5. « L'acte de naissance du sujet social est l'acte qui lui confère un nom », M. Guillaume, *Eloge du désordre*, Gallimard, 1978, p. 85.

6. Comme le suffixe -isme en est l'indicateur.

7. « La gauche dont le premier devoir est de briser le carcan des inégalités sociales (...) », F. Mitterrand, *L'homme, les idées*, Flammarion, 1974, p. 88 ; « en nous engageant dans la paix sociale sur des orientations claires sur la culture comme sur la justice, sur la recherche comme sur les droits des travailleurs, en exigeant des privilégiés un effort fiscal important, nous avons marqué l'identité socialiste de nos actions » *Propositions socialistes*, 1988, p. 20.

8. Dans son discours au congrès de Lille, L. Jospin énumère ces valeurs : « lutte contre les exploitations et les injustices, limitation apportée au poids des intérêts privés, développement des libertés et des droits collectifs, laïcité de l'école et de l'Etat, égalité afin de faire vivre la liberté pour chacun », p. 21 ; également A. Laignel, *Discours au congrès de Lille* : « la justice, la fraternité, les droits de l'homme, la solidarité, l'égalité, la laïcité sont notre patrimoine constitutif », p. 1 ; M. Rocard, dans son discours du 22 avril 1987, *Quelle politique sociale pour l'avenir ?* dit que le pacte social qu'il propose est porteur des valeurs fondamentales du socialisme : la liberté, l'égalité, la solidarité. Quant à J.P. Chevènement, il voit dans les valeurs du socialisme (justice, solidarité) l'épanouissement des valeurs de la République : « il n'y a pas de vraie République tant que subsiste une injustice », *Le pari sur l'intelligence*, Flammarion, 1985, p. 13.

9. L. Jospin, « Une nouvelle réflexion pour franchir de nouvelles étapes », *Nouvelle Revue socialiste*, n° 75, 1985, p. 3.

10. Spécialement à travers la célébration des acquis du Front Populaire ou de la gauche au pouvoir de 1981 à 1986.

11. In « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales ESC*, n° 4, 1984, pp. 681-716.

12. L'origine populaire des dirigeants est mise en évidence par M. Offerlé, « Le nombre des voix », *ARSS*, n° 71-72, 1988, p. 6, tableau 2. Cependant, la part des ouvriers ira en s'amenuisant (60 % du FTS, 26 % du POF, 41 % du CRC, 70 % du PSOR et 24 % de la SFIO).

13. Qui constituent donc souvent le « lieu » de formation de leur habitus primaire.

14. F. Mitterrand, *l'homme, les idées*, p. 70 ; également *Projet socialiste pour les années 80, club socialiste du livre*, 1980, p. 368.

15. P. Bacot, « Le front de classes », *RFSP*, 1978, p. 280. Il est composé du salariat exploité, de la classe ouvrière et peut-être aussi de certaines couches non-salariées, paysans, travailleurs, etc.

16. Voir par exemple L. Jospin, *Discours de Lille*, p. 39 ; J.P. Chevènement *Discours de Lille*, p. 23.

17. « La classe ouvrière, par sa masse, son rôle dans la production, la nature de ses revendications est au cœur du processus de changement », *Projet socialiste pour les années 80*, p. 368.

18. Ainsi, l'histoire du PS à destination de ses militants approuvée par la direction du parti enregistre-t-elle avec satisfaction que l'électorat du PS s'est modifié : « les ouvriers forment 37 % de l'électorat socialiste, les employés 21 % ; la proportion de salariés parmi les adhérents ne cesse de croître ; beaucoup de syndicalistes rejoignent les rangs du parti », p. 74.

En ce sens, J.P. Chevènement déclarait dans son *Discours au congrès de Lille* : « Je souris lorsque j'entends certains parmi nous, adopter leur langage et leurs propositions aux 3 % d'électeurs qui nous permettraient de passer la barre des 50 %. Ce n'est certes pas inutile et c'est même décisif. Mais êtes-vous sûrs que les 47 autres pour cent sans lesquels rien n'est possible, ce noyau dur, le cœur de la gauche vous suivront quoi qu'il arrive et quoi que nous disions ? », p. 23.

19. L'ouvrage de P. Bacot, *Les dirigeants du PS*, est une illustration typique de cette tentation ; il y a en permanence un discussion sur le caractère ouvrier ou non du parti ; voir aussi l'ouvrage de J. Kergoat, *Le PS de la commune à nos jours*, Le Sycamore, 1983, p. 279 et s.

20. Même si certains prétendent prendre en charge les intérêts d'autres groupes (par exemple les classes moyennes), c'est toujours en maintenant la référence ouvrière.

21. « Pour tous ceux qui ne trouveraient pas dans la possession d'une fortune l'assurance de la sécurité, le combat de la sécurité sociale comme celui de la mutualité a été depuis plus d'un siècle aussi décisif que ceux portant sur l'amélioration du niveau de vie et l'extension des libertés civiles et politiques » *Livre Blanc sur la Sécurité sociale*, supplément à *PS Info*, n° 325, 6 juin 1987, p. 1.

22. Voir J. Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Payot, 1972, p. 210.

23. Motion finale au congrès de Bourg-en-Bresse.

24. « Quel crédit garderions-nous auprès des travailleurs si nous n'étions pas en mesure de provoquer une baisse du temps de travail à 35 heures, d'ouvrir le droit à la retraite à 60 ans, d'engager un effort permanent en faveur des familles, des personnes âgées et des handicapés », Motion finale du congrès de Metz, 1979.

25. *Discours* de J.P. Chevènement au congrès de Lille, p. 3.

26. *Discours* de L. Jospin à Bourg-en-Bresse, p. 130.

27. P. Mauroy, *A gauche*, A. Michel, 1984, p. 34.

28. L. Jospin, *Discours* au congrès de Lille, pp. 36-37.

29. Ils s'efforcent alors d'analyser « la demande qui s'exprime dans le pays » (contribution Jospin à Lille), « le paradoxe d'une demande sociale qui veut à la fois plus de sécurité et plus d'initiative, plus d'avantages sociaux et moins d'impôts et de cotisations » (motion néo-rocadienne à Bourg).

30. Voir par exemple N. Questiaux, « Liberté et solidarité », *NRS* n° 75, p. 50.

31. « Les Français demandent toujours la solidarité et jugent toujours indispensable l'orientation collective de la société » (néo-rocadiens, congrès de Toulouse) ; « L'opinion défend avec raison la Sécurité sociale » (contribution Rocard à Lille) ; « Les Français ont choisi une société disposant d'un haut degré de protection sociale » (motion finale à Bourg).

32. *Projet socialiste pour la France des années 80*, Club socialiste du livre, 1980, p. 33.

33. Discours moral, le discours social est un discours juridique et normatif : il s'agit toujours de reconnaître des droits (de l'enfant, des travailleurs, de la famille, de la femme...).

34. F. Mitterrand, *l'homme, les idées*, p. 79.

35. Qu'il faut toujours sauvegarder et développer. Lié à l'idée de progrès, il ne doit jamais être remis en question.

36. « Nous savons que cette nécessité de la solidarité plonge ses racines dans l'histoire du mouvement ouvrier. Avec d'autres, nous en sommes les héritiers. C'est pourquoi nous devons être porteurs d'un projet qui clairement substitue comme moteur de l'évolution humaine, l'homme à l'argent, qui privilégie l'effort de solidarité par rapport à la lutte d'hommes isolés ». A. Laignel, *Discours* au congrès de Lille.

37. Acquis du Front Populaire : les 40 heures, les congés payés, les conventions collectives, les retraites pour les mineurs ; acquis de la Libération : la Sécurité sociale ; acquis de 1981 à 1986 : les 39 heures, la 5<sup>e</sup> semaine de congés payés, la retraite à 60 ans.

38. Les pauvres, les défavorisés, les malades, les handicapés, les chômeurs, les opprimés, les mères seules, les ménages modestes, les jeunes ménages, les catégories les plus faibles. L'ajout d'adjectifs accentuant le dénuement des personnes concernées dramatise l'évocation (les plus démunis, les plus pauvres, les plus défavorisés...).

39. Ils « amputent » les crédits dont ils bénéficient (Propositions socialistes, p. 21) ; ils « suppriment » les allocations (ibid., p. 54) ; ils « alourdissent » les cotisations aux dépens des plus pauvres, « limitent » les remboursements, « attaquent » le droit au travail, « pénalisent » les familles modestes.

40. *Propositions socialistes*, p. 54.

41. En certaines matières comme la fiscalité, il a été dès l'origine pour leur donner un effet redistributif par la progressivité. Voir J.N. Jeanneney, « La bataille de la progressivité », *Pouvoirs*, n° 23, 1982, p. 21.

42. Dans les motions terminales des congrès, les mesures fiscales (impôt sur les grandes fortunes, exonérations diverses des plus défavorisés) sont citées au titre d'acquis sociaux à côté de la retraite à 60 ans, la cinquième semaine de congés payés, la réduction du temps de travail, l'augmentation du SMIC et des pensions.

43. Pour les socialistes, le fisc est un instrument de redistribution des chances et doit contribuer à construire une société moins inégalitaire, alors que pour la droite, il doit rester le plus neutre possible. Dans les débats d'avant 1914, certains allaient jusqu'à soutenir qu'on pourrait légitimement faire payer davantage les plus pauvres dans certains secteurs car ils coûtaient plus cher que les riches à la nation. Voir J.N. Jeanneney, « La droite, la gauche et l'impôt », *Le Monde*, 5 août 1987.

44. L'impôt doit donc être proportionnel, les cotisations sociales cesser d'être dégressives, les prélèvements prendre en compte l'ensemble du revenu et non seulement celui du travail. *Livre blanc sur la Sécurité sociale*, p. 17.

45. « On ne peut accepter que se réduise progressivement le niveau de protection sociale au profit des assurances personnelles que seuls, les ménages à revenus moyens ou élevés peuvent s'offrir », *ibid.*, p. 15.

46. « La solidarité entre les générations constitue le fondement de notre système de retraite. Elle s'exprime par le principe de répartition qui doit être sauvegardé », *ibid.*, p. 16.

47. *Propositions socialistes*, p. 22 : « Une protection sociale de haut niveau bénéficiant à toute la population constitue un important facteur de cohésion sociale, atténuant les déséquilibres conjoncturels et renforçant l'homogénéité de la population. »

48. « Le système de protection sociale a été à l'origine d'un lien social qui est dans les sociétés européennes beaucoup plus développé qu'aux USA (...). La solidarité donne conscience d'appartenir à une même communauté ; elle est un facteur puissant d'intégration », *ibid.*, p. 22.

49. *Ibid.*, p. 47.

50. Introduction au *Bilan socialiste*, 1987, p. 5.

51. « Le changement de mode de produire porte en lui la nécessaire mutualisation de nouveaux coûts. Il nous faut préparer l'évolution de notre système de protection sociale », *Propositions socialistes*, p. 47.

52. F. Mitterrand, *Lettre aux Français*, p. 34 ; les mesures sociales sont donc du même coup des mesures économiques : « les mesures sociales que nous avons prises (retraites, SMIC, lois Auroux, justice fiscale) ne sont donc pas seulement des mesures sociales, mais sont des mesures économiques au cœur même de notre politique économique », L. Jospin, *Discours* au congrès de Bourg-en-Bresse, p. 142 ; voir dans le même sens les déclarations anciennes de F. Mitterrand in *F. Mitterrand, l'homme, les idées*, p. 88.

53. Motion néo-rocardienne à Bourg-en-Bresse.

54. « Une politique économique dépourvue de politique sociale est impraticable » Contribution Mauroy à Lille.

55. *Propositions socialistes*, p. 22.

56. Sur cette tradition socialiste voir A. Bergounioux et B. Manin, *La social-démocratie ou le compromis*, P.U.F., 1979.

57. Retraçant le bilan de son action au pouvoir, le PS explique « qu'il s'agissait à la fois de réduire vite et autant qu'il était possible (...) les inégalités insupportables et de jeter les bases d'un compromis social pour permettre à la France de se moderniser », *Bilan*, p. 26.

58. « La France a connu dans l'ensemble une période de paix sociale due certes à la pression du chômage mais qui est aussi le résultat d'un compromis social », *ibid.*, p. 26.

59. Le PS ne manque jamais une occasion de souligner que l'absence de perspective sociale des politiques de droite est la cause de leur échec. Ainsi, « le gouvernement (de J. Chirac) fait l'amère expérience qu'une politique économique dépourvue de politique sociale est impraticable », Contribution Mauroy à Lille.

60. *L'histoire du PS de l'unité de 1905 à l'unité de 1971* éditée par le PS place le projet économique et financier présenté par L. Blum à la Chambre des députés le 4 avril 1938 dans la filiation des théories de Keynes (p. 31).

61. M. Rocard note ainsi que c'est « la question sociale qui naguère a légitimé l'intervention de l'Etat dans l'économie », Quelle politique sociale ? ; également *Propositions socialistes*, p. 18 : « Polanyi a montré comment la grande crise (et sans doute aussi la guerre) a imposé au monde une certaine resocialisation de l'économie ».

62. J. Donzelot, *L'invention du social, essai sur le déclin des passions politiques*, Fayard, p. 27.

63. Le discours de L. Jospin au congrès de Bourg-en-Bresse en est une bonne illustration : « Quelles étaient jusqu'ici les idées dominantes dans la tradition socialiste ? La gauche vient au pouvoir pour peu de temps. Elle vient pour changer et non pour gérer, sa vocation est sociale et non économique. Il lui faut se hâter de réformer car elle pense que son temps est compté. Au lieu d'avoir à se contenter d'un feu de joie social, voilà que nous sommes aussi responsables de la réussite économique alors que jadis nous n'étions pas jugés là-dessus puisque personne ne pouvait penser que c'était là notre mandat », p. 134.

64. L. Jospin, art. cité, *NRS*, n° 75, p. 3.

65. J.P. Augustin, A. Garrigou, *Le rugby démantelé*, Le Mascaret, 1985, p. 329 et sv.

66. Ainsi, même si les tendances qui s'affrontent en son sein appréhendent différemment les programmes des formations concurrentes qui ne les influencent pas de la même manière (en raison des intérêts particuliers et du système spécifique de perception du monde qui les caractérise) dans la définition de leurs propositions, comme elles appartiennent à une même formation, elles sont à leur tour amenées à élaborer leur discours en tenant compte de ceux qui sont offerts sur le champ politique et à tenir compte de sa situation dans le champ politique si bien qu'on retrouvera les traces de ces préoccupations communes qu'impose, par sa structure, le champ de production dans leurs discours respectifs qui les enregistrent.

67. Voir sur cette question M. Sadoun, « La loi du sinistrisme », *Mélanges Duverger*, P.U.F., 1988.

68. Union de la gauche, Front Populaire...

69. Les fameuses coalitions de troisième force sous la IV<sup>e</sup> République ; la stratégie dite d'ouverture sous la V<sup>e</sup> République.

70. Ainsi alors qu'en 1980 l'union de la gauche était brisée, mais, que le PS maintenait sa stratégie d'union, il se présentait comme le champion des luttes sociales : « les militants socialistes se doivent d'être au premier rang des luttes notamment pour l'emploi, la défense des libertés, la sauvegarde du secteur public et des acquis de la Sécurité sociale », *Projet socialiste pour les années 80*, p. 365.

71. « L'originalité de la politique socialiste face à la crise est de faire de la satisfaction des besoins sociaux le moteur du développement économique », affirmait en ce sens le CERES dans sa contribution au congrès de Valence.

72. Voir par exemple le programme socialiste de 1980.

73. P. Mauroy observe ainsi que « dans la seule logique de l'économie de marché, il n'est jamais temps de prendre des mesures en faveur des plus démunis ; ce n'est jamais le moment de réaliser des avancées sociales », *A gauche*, A. Michel, 1985 p. 29.

74. Comme le note M. Weber, « c'est seulement avec l'apparition d'oppositions conscientes à des tiers que se produit chez ceux qui parlent une langue commune, une situation analogue, un sentiment de communauté et des associations dont le fondement conscient d'existence est alors la communauté de langue », *Economie et société*, Plon, 1971, p. 43.

75. *Argumentaire du PS pour l'élection présidentielle de 1981*, Fiche A.I.13.

76. « Lorsque les politiques sociales traitent des âges de la vie, elles tronçonnent cette vie. Elles s'adressent à des prétendues classes d'âge. Elles restent dans l'ornière du capitalisme. Elles nourrissent les privilèges et s'agrippent à la transmission du pouvoir de l'argent », *Projet socialiste pour les années 80*, p. 303.

77. C'est-à-dire sur la période considérée 1979-1981, et de l'arrivée du gouvernement Fabius au pouvoir à aujourd'hui.

78. La possibilité d'une telle accusation tient à la spécificité de la place occupée par le PS dans l'espace politique, qui lui offre l'alternative entre une stratégie d'alliance à droite ou d'alliance à gauche, alternative qui n'existe pas pour les partis situés aux extrêmes qui n'ont le choix qu'entre l'alliance à gauche ou à droite (selon le cas) et le repli sur eux-mêmes.

79. De même que l'accusation s'appuie sur les propriétés structurelles de la position occupée par le PS, sa réfutation joue sur elles et sur celles du PC.

80. C'est ce qu'il fait dans son *Projet socialiste pour la France des années 80*, pp. 365 et sv.

81. *Propositions du PS*, Convention Nationale de Paris, 16 et 17 juin 1987, p. 20.

82. *Propositions socialistes*, 1988, p. 20.

83. *Projet socialiste pour la France des années 80*, p. 365 et sv.

84. *Ibid.*, pp. 23-24.

85. « Le PC peut-il accepter d'être des années durant, le meilleur tuteur du pouvoir », *ibid.*, pp. 365-366.

86. Aujourd'hui, l'argument est modifié : on reproche au PC de ne pas réaliser sa Perestroïka...

87. *Ibid.*, pp. 365-366.

88. « Ses militants accepteront-ils d'engloutir leur énergie et leur dévouement dans des actions menées en pure perte en raison de la stratégie adoptée ? Nous ne pouvons le croire », *Ibid.*, p. 366.

89. « Le PC s'inscrit dans un déclin probablement durable et laisse une partie de l'électorat de gauche désemparée par ses attaques injustifiées contre le PS. Le refus de la direction du PC d'avoir un véritable dialogue à l'extérieur avec le PS, en son sein avec ce que l'on nomme les « rénovateurs », élargit la fracture avec son électorat qui comprend de moins en moins cet irréalisme économique, social et politique », *Propositions socialistes 1988*, p. 20.

90. Seuls, les mauroyistes et les rocardiens insistent pour des raisons tenant à la lutte politique interne.

91. Cela est encore plus net dans l'argumentaire pour les élections présidentielles où les positions sont présentées de façon tranchée.

92. Cas par exemple du forfait hospitalier.

93. Voir *Argumentaire de la campagne présidentielle de 1981*, Fiche B 3.341.

94. « Depuis des restructurations sont intervenues. Elles paraissent pour l'essentiel résulter d'un impératif comptable plus que de préoccupations sanitaires malgré l'habillage idéologique que leur donne le pouvoir », *ibid.*

95. Tel que le 1 % sur les revenus.

96. N. Questiaux, ministre de la Solidarité nationale, est rapidement écartée du gouvernement socialiste après s'être refusée à prendre en considération les exigences économiques, en déclarant qu'elle n'était pas le « ministre des comptes ».

97. Les néo-rocardiens de Bourg-en-Bresse affirment ainsi que « l'explication de ces difficultés financières par des retards de cotisations des employeurs ne suffit pas (...) ».

98. L. Fabius avait ainsi lors de son accession au poste de Premier ministre proposé à un parlementaire de droite une mission sur les retraites, ce qu'il avait refusé.

99. Baisse qui sera décidée par F. Mitterrand et annoncée le 18 janvier 1984 en Conseil des ministres : il considère alors de la baisse des prélèvements sociaux et fiscaux constitue la priorité politique majeure en 1984.

100. L. Jospin, art. cité, *NRS*, p. 3.

101. *Ibid.*

102. P. Rimbert, « Inégalités et solidarités », *NRS*, n° 75, 1985, p. 5.

103. Contribution néo-rocardienne à Bourg-en-Bresse.

104. CERES à Bourg-en-Bresse.

105. Et au congrès de Toulouse : « La droite détient une réponse d'une simplicité réaganienne : « Moins d'Etat ». Elle assume là comme ailleurs la responsabilité d'une coupure du pays en deux (...). Négligeons les idéologues de la droite qui sautent sur leurs chaises en criant « Moins d'Etat, moins d'Etat ! » (néo-rocardiens).

106. Congrès de Toulouse.

107. L'arrivée d'un nouveau parti dans le jeu politique a en général les mêmes effets : les nouvelles thématiques qu'il exploite avec tous les profits électoraux qu'il peut en attendre, impose à ses concurrents qu'ils s'opposent à lui sur son terrain. C'est ainsi que le thème du Sida exploité par le Front National est devenu un chapitre des propositions socialistes pour l'élection présidentielle de 1988 (p. 50). Il y disqualifie les arguments de son rival.

109. Comme le suggère cette formule de P. Mauroy : « La société que nous voulons bâtir doit réaliser un équilibre entre la production et la protection », *A gauche*, p. 28.

110. Ce décompte est bien entendu à prendre avec précaution et ne fournit qu'un indice de cet intérêt : les phrases sont parfois longues et abordent souvent plusieurs questions. On a eu à chaque fois soin de bien vérifier qu'elles entraient véritablement dans l'une des catégories mentionnées. Par exemple, on n'a pas tenu compte des passages consacrés aux impôts, s'il ne leur était pas donné une connotation sociale.

111. Il est associé comme les ordres professionnels au corporatisme vichyssois ; de plus, il est conçu comme l'un des éléments capables d'imposer un ordre moral que les socialistes récuse.

112. Dans la direction constituée après le congrès de Lille, G. Bonnemaison, député socialiste, a été président de la commission chargée par le gouvernement de prévenir la délinquance.

113. Ceci est confirmé par la lecture des comptes rendus de la Convention Nationale « Modernisation et Progrès social », *PS info*, n° 228, 12 janvier 1985 : à côté des responsables nationaux, des leaders de tendance et bien entendu des ministres qui ont vocation à intervenir sur toutes les questions, ceux qui font les interventions les plus précises sur les questions sociales sont ceux qui se présentent comme des experts ou des techniciens ; J.-P. Bachy (Délégué national aux questions sociales et à l'emploi), ou encore D. Strauss-Kahn (Secrétaire National aux études et programmes) qui fait l'intervention la plus centrée sur ces questions.

114. On retrouve là un phénomène général (cf. les rapports de B. Gaïti et A. Collovald et de P. Lehingue).

115. La contribution Ardèche au congrès de Bourg-en-Bresse n'hésite pas à dénoncer les « politiciens de salon, les rumeurs-vérités incontrôlables et le jeu des magouilles stériles », *Le Poing et la Rose*, Contribution au Congrès, p. 37. Dans ce même registre, la contribution de la Mayenne au même congrès « déplore avec force les mesures retenues pour rétablir l'équilibre de la Sécurité sociale ».

116. C'est ainsi par exemple que les fédérations du midi sont les seules à aborder largement les questions viticoles.

117. Alors que les motions et contributions de tendance sont largement analysées dans des journaux comme *Le Monde* ou *Libération* qui en proposent des résumés et de larges extraits à leurs lecteurs.

118. Dont elles disent être des composantes de la « famille », et dont aussi elles affirment toujours pousser au plus loin et satisfaire au mieux les exigences.

119. F. Mitterrand écrit en ce sens que « les socialistes (...) conçoivent une politique sociale égale, pour le moins en importance, à celle de l'après-guerre », *Ici et maintenant*, Fayard, 1980 p. 169.

120. Dans le programme socialiste qui obéit à d'autres déterminations, les arguments sont beaucoup plus développés.

121. *L'argumentaire pour la campagne présidentielle de 1981* était à cet égard très explicite : à plusieurs reprises, on trouve, s'agissant de la santé ou de la protection sociale, des formules telles que « depuis, des restructurations sont intervenues. Elles paraissent pour l'essentiel relever d'un impératif comtable plus que de préoccupations sanitaires, malgré l'habillage idéologique que leur donne le pouvoir », Fiche B 3.341.

122. Le PS entre dans l'opposition en 1986, cela est devenu moins vrai au congrès de Lille.

123. Ceci se traduit par l'emploi de verbes conjugués au temps du passé.

124. Voir Y. Poirmeur, « Le PS entre la France et l'Europe », in *Sur l'Europe des années 80*, P.U.F., 1980, pp. 161-188.

125. À Bourg, les rocardiens signent la motion Jospin. Les néo-rocardiens décident alors de présenter leur propre motion en refusant de se fondre dans l'unanimité majoritaire ; lorsque les rocardiens se décident à faire ressortir leur différence à Toulouse, ils les rejoignent.

126. La place très faible qu'il y consacre dans sa contribution de Toulouse est à nuancer par le fait que D. Motchane signe une contribution sur « sécurité et assurance ».

127. Y. Roucaute, *Histoires socialistes*, Le Drappier, 1987, p. 190.

128. On trouve une bonne illustration de cette inspiration idéologique dans la motion Mauroy au congrès de Metz qui préconise que les élus socialistes dans les municipalités communistes, les départements et les régions qu'ils contrôlent, fassent tout pour améliorer la situation des chômeurs et mener une politique sociale au plan local.

129. A laquelle ils ont refusé de s'associer lorsqu'ils étaient au PSU ; cf. Y. Roucaute, *op. cit.*, p. 163 et sv.

130. C'est aussi une conception que l'on retrouve chez J. Delors. Voir par exemple « Progrès social et progrès de la société », *Discours du 30 août 1986*, Rencontre d'été de Démocratie 2000.

131. Les minoritaires sont en principe défavorisés dans la répartition des investitures électorales et surtout dans celle des postes ministériels lorsque le parti est au pouvoir.

132. Comme il n'y a pas eu de motions à Valence et à Lille, on a choisi pour que la comparaison soit acceptable, de dépouiller les contributions des congrès de Toulouse, plutôt que les motions.

133. Alors qu'ils peuvent très bien alimenter le débat avec les autres formations : ainsi, le thème de la sécurité sociale et de son financement est tout au long des années 70, un thème

habituel du débat droite/gauche : les thèmes constitués en enjeu sur un champ politique particulier national/local intrapartisan ne le sont pas toujours dans les autres. Sur l'exemple du champ local, voir D. Gaxie, P. Lehingue, *Enjeux municipaux*, PUF, 1984 p. 113 et sv.

134. Une motion « Femme » avait été déposée et chaque tendance s'efforçait de séduire celle clientèle mobilisable : les femmes étaient donc à ce moment-là devenues un thème de la lutte de tendance.

135. Ceci apparaît dans le tableau IX par la distinction des zones noires ou hachurées.

136. A Bourg-en-Bresse, la motion Jospin consacre un bref paragraphe à la protection sociale, le CERES un paragraphe à la mise en place d'une politique de répartition, les néo-rocardiens un paragraphe au projet social et un autre à la politique de santé et à la protection sociale. A Toulouse, seuls, les néo-rocardiens consacrent deux paragraphes entiers à ces questions : « Pour rassembler, il faut plus de justice sociale et de solidarité », et « Renover la protection sociale ».

137. Le discours rocardien sur les deux cultures se trouve déjà dans l'intervention de M. Rocard au congrès de Nantes, *Dossiers pour 1978*, Stock, 1977.

138. Les rocardiens sont décrits comme la « gauche américaine », soupçonnés de trahison et de complicité avec la droite, de vouloir faire perdre son âme à la gauche...

139. C'est toute la conception du social comme amortisseur des conflits sociaux et de la crise économique qui est ainsi contestée. La contribution du CERES précisait en ce sens que « l'originalité de la politique socialiste face à la crise est de faire de la satisfaction des besoins sociaux le moteur du développement économique », son objectif, c'est la justice sociale « qui dépasse à la fois la charité et la solidarité, exigence des temps difficiles » (contribution de Lille).

140. Ils y consacrent une part considérable de leur motion (près de 15 %). Cet investissement thématique s'accompagne d'une mise en cause des explications classiques des déficits sociaux par les socialistes : « l'explication de ces difficultés financières par le retard de cotisation des employeurs ne suffit pas. Dans bien des cas, elles ne font que déplacer le problème vers celui des charges des entreprises ». Le malade, souvent sacralisé par le programme social de 1980 est mis en cause : « L'automatisme des prestations souvent critiquées parce qu'elle favorise certains abus, contribue également à déresponsabiliser les bénéficiaires ».

141. Ceci ne s'est pas fait sans mal au prix de toute façon d'un discours très ambigu. Voir J.-P. Domecq, « Chronique du discours mitterrandien », *Le Débat*, n° 38, 1986, p. 76 et sv.

142. « Ceux qui en doutaient ont appris que l'on ne peut distribuer que ce que l'on produit » (contribution Rocard à Toulouse).

143. Plein emploi et relance devaient résoudre les divers problèmes de financement de la Sécurité sociale : cela permet de comprendre que ces questions n'aient été traitées que de façon marginale à Metz.

144. Il est notable qu'au congrès de Toulouse avec près de 29 % des mandats, les rocardiens font un bond considérable ; à Metz, ils avaient obtenu 20,5 % et à Valence, leur poids « estimé » était de 16 %.

145. Pour une analyse générale du phénomène de compétition entre tendances, voir Y. Poirmeur, *Contribution à l'étude du phénomène des tendances dans les partis et les syndicats*, Thèse de doctorat d'Etat en Science Politique, Amiens, 1987, T 2, p. 597 et sv.

146. On se rappelle de la phrase de V. Giscard d'Estaing disant au cours du débat qui l'opposait à F. Mitterrand : « Vous n'avez pas le monopole du cœur. »

147. Cela se traduit par l'emploi fréquent du conditionnel et des différentes formes du passé.

148. On évalue la qualité du bilan et on se retourne sur le passé.